

JOURNAL DE WATERLOO

publié par "Le Journal de Waterloo, Enrg."

"Toujours et partout fidèle"

55e Année. — No 8.

WATERLOO, P. Q., VENDREDI, 13 MARS 1936.

3 SOUS LE NUMERO

Les loteries

Deux conseillers municipaux de Montréal, MM. Trefflé Lacombe et Léon Trépanier, voudraient que le gouvernement provincial réitère auprès d'Ottawa les instances qu'il faisait en 1934 afin d'obtenir que le Code pénal soit amendé de façon à permettre les loteries pour fins d'hospitalisation et d'enseignement.

Nous souhaitons bonne chance aux parrains de la résolution qui vient d'être adressée dans ce sens à M. Taschereau, sans cependant trop nous illusionner sur les difficultés qu'ils auront à vaincre avant de voir le succès couronner leurs efforts.

L'administration fédérale, alors dirigée par M. Bennett, a fait sourde oreille aux réclamations des partisans d'une loterie nationale, et M. King, qui vient de prendre à son tour les rênes du gouvernement, était du nombre de ceux qui se sont prononcés là-contre. Est-ce que l'on réussira, cette fois, à vaincre sa résistance? C'est ce que l'avenir nous dira.

Des pays aussi avancés et même beaucoup plus avancés que le nôtre autorisent les loteries et y trouvent une source considérable de revenus. Par exemple en France, où des tirages ont lieu périodiquement avec la permission et sous la surveillance de l'Etat, les loteries sont devenues un excellent moyen de canaliser vers le trésor public tout l'argent qui s'en irait autrement dans les goussets d'une poignée d'individus — car, qu'on le veuille ou non, tenter le hasard est quelque chose d'inhérent à la nature humaine et le jeu restera longtemps encore une de ses plus fréquentes manifestations.

Le veto du gouvernement n'a jamais empêché et n'empêchera probablement jamais les gens de prendre part aux "sweepstakes" des vieux pays. N'importe qui peut quand et où il voudra acheter un billet lui donnant droit de participer, s'il a de la veine, aux bénéfices découlant de tel ou tel derby. N'importe qui peut quand et où il voudra apposer son paraphe à une liste où figurent déjà les noms de plusieurs personnes attendant, presque toujours en vain, du cent, du cinq cents ou du mille pour cent de leur mise originale. La plupart de ces loteries sont d'un caractère si vague et leurs résultats si problématiques que c'est à pleurer de pitié sur la crédulité de ceux qui y participent. Et pourtant, elles continuent de faire fortune au vu et au su de la police, fédérale, provinciale ou municipale.

Le gouvernement de Québec, tout le premier, a retiré de sa loi des liqueurs des millions et des millions de dollars. C'est une mesure sage et qui s'imposait à la suite de maints abus.

Pourquoi le besoin de "prendre une chance" ne serait-il pas exploité aussi intelligemment et aussi lucrativement que le besoin de "prendre un coup"?

En attendant, Waterloo garde le même éclairage électrique

Il n'a pas été question à la dernière séance du conseil des démarches qui devaient être faites auprès de la Southern Canada Power Company. — Un mauvais temps pour retourner à l'ancien système.

Les choses sont, officiellement du moins, encore dans le statu quo pour ce qui est de l'éclairage de la ville.

On sait que, lors d'une récente séance du conseil municipal, il avait été question de l'enlèvement prochain des grosses lumières qui s'échelonnent sur la rue Principale, la Southern Canada Power Company ayant trouvé preneur pour les dites lumières qu'elle nous avait jusqu'ici cédées à titre gracieux.

Le maire Norris et le représentant local de la Southern ici, M. W. A. Parkes, devaient même se rendre à Montréal afin d'essayer d'en venir à un arrangement satisfaisant avec cette compagnie. On ignore encore à date si une telle entrevue a eu lieu ou si elle est remise à plus tard.

En attendant, toutefois, l'éclairage de la ville reste ce qu'il est depuis quelques années, chose dont se réjouissent tous les citoyens qui ne veulent pas retourner à l'ancien mode et qui ont fait une pression sur le conseil pour qu'il s'entende, si possible, dans ce but, avec la Southern Canada.

La saison du tourisme s'en vient rapidement et le temps serait certes bien mal choisi pour faire entrer Waterloo dans la catégorie des villes mal éclairées.

AU CERCLE DE SAINT-ETIENNE

Belle réunion au cours de laquelle on parle surtout de l'élevage du poussin. — Les conférenciers.

Mardi le 10 mars eut lieu à St-Etienne de Bolton la réunion mensuelle des membres du cercle d'étude des jeunes agriculteurs. Tous les membres à l'exception d'un seul étaient présents, ainsi que 5 cultivateurs âgés.

Les conférenciers, MM. E. Desautels et G. Berger, parlèrent tous deux de l'éducation du poussin.

M. H. P. Ricard, agronome, fit les commentaires sur le sujet traité et parla d'élevage en général.

Les membres du cercle d'étude donnèrent à M. Ricard une commande pour 2,200 poussins qui seront achetés au Couvoir Coopératif de Marieville.

On traça le programme de la prochaine assemblée et la séance fut levée.

C'EST L'ACTE D'UN DEMENT

Pris de folie subite, un individu détruit deux bénitiers à l'église Ste-Famille, de Granby. — Conduit à Sweetsburg.

Un individu qui semble avoir perdu subitement la raison est entré lundi soir dans l'église de la Ste-Famille, à Granby, pour réduire en miettes deux lourds bénitiers en marbre en les jetant avec force sur le parquet. Cet incident a causé le plus vif émoi parmi ceux qui s'étaient rendus ce soir-là à l'église pour les exercices de la retraite.

Le pauvre dément a été conduit à Sweetsburg pour y répondre à une accusation de dommages à la propriété. Le magistrat Lemay suggère qu'on le fasse examiner par un aliéniste avant de l'envoyer dans une maison de santé.

Les deux bénitiers détruits représentent une perte d'environ cent dollars.

A dents blanches

On ne se plaint jamais d'être tué de bontés.

La haine se faufile en nos saintes colères.

Nous dirons, pour être poli, que c'est un bel "Avenir".

Si ta langue est trop longue, essaie d'y faire un noeud.

Quand le naturel revient au galop, le photographe est parti.

On fête un anniversaire de naissance afin de mieux l'oublier.

Nos élégantes étrenneront à Pâques, mais ce ne sera pas humblement.

Pourvu que certains députés ne passent pas toute la session debout!

Il y a des réputations dont la perte ne serait pas un si grand mal.

Si les mariages se font dans le ciel, ils se défont souvent ailleurs.

Ce qu'il y a de plus remarquable chez un centenaire, c'est son âge.

Les consultations gratuites ouvrent parfois la porte à des traitements onéreux.

Avez-vous remarqué que, depuis Noël, on parle beaucoup moins de bonne volonté?

Il suffit d'examiner attentivement un davier pour n'avoir plus mal aux dents.

Méfions-nous des brebis qui rentrent au bercail: elles peuvant y apporter la gale.

La session de Québec commence avec les vents de mars. Finira-t-elle en tempête?

Les voyages instruisent la jeunesse, mais la jeunesse a rarement les moyens de voyager.

Le grand défaut des pincans-rire est de ne pas toujours savoir garder leur sérieux.

Pourquoi les visages qui ne nous reviennent pas nous reviennent-ils à tout moment sous les yeux?

Les gens qui ne sont pas nés poètes peuvent, avec beaucoup de travail, devenir d'excellents versificateurs.

La carême est en train de nous débarrasser de plusieurs mauvaises habitudes que nous aurons le tort de reprendre à Pâques.

Qui donc soignera pendant la prochaine session les patients de ces sept médecins élus à l'Assemblée législative? Oh! oui, le docteur Plante.

Les marchands de charbon ont peut-être eu quelque chose à faire avec cette prédiction que les trois ou quatre hivers prochains seront très rigoureux.

Chez le voisin

DEFINITION

Un militariste est un homme qui donne votre vie pour son pays.

[La Revue de Granby].

IL Y EN A TROP

Nous sommes inondés par une multitude de publications anodines, sans grand caractère, mal présentées et dénuées d'intérêt. A mon sens, après le fléau de la multiplication des associations, c'est la plaie par excellence des temps modernes.

Je vous le dis, il n'est point de jour où le courrier ne nous apporte pas le premier numéro d'un journal providentiel qui défendra nos intérêts les plus chers, qui encouragera l'achat chez nous, qui prendra l'initiative de nous rendre meilleurs en un mot. Ces espoirs sont très louables mais l'expérience prouve qu'ils sont complètement inanes.

[Le Bien Public].

L'ECOLE NORMALE

Une jeune fille n'est pas reçue garde-malade après avoir terminé ses études, même de brillantes études, dans un couvent; il lui faut, en plus, faire un stage de trois ans dans un hôpital, et là étudier l'hygiène, les éléments de la médecine, s'entraîner au soin des malades sous la direction de personnes expertes en cette matière; et ce n'est qu'après tout ce travail spécialisé qu'elle obtient son permis de pratiquer; et ainsi de toute profession.

A toutes il faut une formation professionnelle. Quand il s'agit de lui confier la formation de l'âme de l'enfance, il est du plus élémentaire bon sens de faire subir à l'institutrice, généralement jeune et sans expérience, l'entraînement qui lui sert d'apprentissage, et de l'initier aux secrets de la formation de l'intelligence et du cœur, aux difficultés de la conduite d'une classe. C'est là toute la raison d'être de l'école normale, et qui pourrait raisonnablement en nier la grande utilité? [L'Action Populaire].

HYPOCRISIE

M. Eden dit qu'il ne considère pas la remilitarisation de la Rhénanie comme une menace d'hostilité. Les Français ne penseront probablement pas de même. Mais on peut dire que, moralement, la Rhénanie, comme la Ruhr, était réarmée depuis l'avènement de Hitler. L'apparition de militaires allemands dans ce territoire mettra tout simplement fin à une hypocrisie et permettra même de mieux distinguer les responsabilités, si besoin en est. Tant que les deux grandes et solides démocraties de l'Occident se tiendront unies, et qu'elles n'accorderont pas de "vacances à la liberté", comme le réclament les extrémistes de gauche ou de droite, il y a une chance que les conflits soient évités et que les dictateurs dépendent leur débordante énergie jusqu'à l'épuisement final à se taper sur la poitrine en criant que leur pays est le premier du monde. Ça ne fait de mal à personne, sauf à leurs administrés.

[La Tribune].

M. James Davidson encore président de l'exposition

Les services de ce vétéran de la Société d'Agriculture seront de nouveau à la disposition des autres officiers de cette organisation en 1936. — Le choix des divers comités. — Octrois et autres choses.

Les directeurs de la Société d'Agriculture ont procédé samedi dernier à l'élection de leurs officiers pour la nouvelle année, de même qu'au choix de ceux qui verront à la bonne gouverne des différents comités au cours de l'exposition prochaine.

Les directeurs présents à cette réunion étaient: MM. R. Déragon, L. G. Gagnon, S. LeBrun, Jos. Bonneau, M. L. Hackwell, Carl Taylor, E. P. Corcoran, M. W. Miller, Elmo Ashton, J. S. Bloomberg, John Young, Oscar Descostes, Louis Robert et C. L. Hanna.

En l'absence de M. W. H. Miner, c'est M. Raoul Déragon qui remplissait les fonctions de président.

Le secrétaire a donné lecture des minutes de la dernière réunion, puis a parlé des démarches qu'il a faites au sujet d'un emprunt de \$4,000 auprès du trésorier de la Caisse Populaire de Ste-Anne de Stukely, emprunt destiné à rembourser M. Jones de la somme qui lui est due pour l'achat du terrain actuel de l'exposition. M. Raoul Déragon a, de son côté, dit qu'il avait approché dans le même but M. Ed. Goodwill, avec pas plus de succès que dans le cas précédent.

LES NOUVEAUX OFFICIERS

Les nouveaux officiers élus à la réunion de samedi dernier sont comme suit:

Président, M. James Davidson; vice-président, M. W. H. Miner; gérant de l'exposition, le docteur J. J. Irwin.

Les directeurs présents ont exprimé leurs plus sincères remerciements aux officiers sortant de charge pour la façon dont ils se sont acquittés de leur travail respectif.

Le choix des officiers des différents comités s'est, d'autre part, fait de la manière suivante:

Chevaux: MM. Cléophas Croteau, président, Harlow Bowker, M. L. Hackwell, E. H. Ashton, A. F. Robinson, D. N. Jolin, R. Déragon et Sam Strange, ce dernier de Knowlton.

Bestiaux: MM. R. Déragon, président, G. R. Ellis, James Jolley, L. J. Gagnon, J. B. Dorais, Elmo Ashton, W. M. Wallace, L. Therrien, M. W. Miller, Clifford Neil, J. A. Lambert et Henri Lavoie.

Moutons: MM. Arsène Provost, président, G. B. Mizener, G. Chapman, G. A. Booth, Edmond Arès et William Deslauriers.

Porcs: MM. W. W. Phelps, président, M. W. Miller et Edmond Arès.

Volailles: MM. M. W. Miller, président, John Sanborn, G. A. Booth, Arthur Beauregard et Frank St-Amant.

Produits de la ferme: MM. C. A. Norris, président, J. S. Hackwell, A. F. Sanborn et James Jolley.

Fruits: MM. C. A. Norris, président, Fred Slack, W. A. Jolley, Ernest Sirard, Aldéric Lamothe, J. H. Savage et W. J. Léger.

Légumes: MM. Charles Slack, président, Louis Robert, A. F. Sanborn, O. F. Desparts et R. B. Mizener.

Fleurs: MM. Fred Slack, président, Raymond Wallace, Mme Fred Slack, Mlle Alberta Jolley, Mme Elmo Ashton, Mme W. H. Miner, Mme A. Crack, Mme A. F. Robinson, Mme C. L. Hanna, Mme S. LeBrun, Mme Luc Marchessault et Mme R. Déragon.

Ouvrages de fantaisie: Mme A. Corcoran, présidente, Mmes C. A. Robidoux, J. J. Irwin, Arthur Courtemanche, Sylva LeBrun, W. T. B. Macdonald, R. Déragon, J. Buckland, A. F. Robinson, MM. E. P. Corcoran et C. L. Hanna.

Pâtisseries: Mmes Ed. Hume, présidente, R. B. Moyssey, W. P. Cleary, J. H. Savage, William Deslauriers, F. R. Leclair, C. A. Norris, W. T. B. Macdonald et H. Bowker, ainsi que M. Fred Allan.

Parade: MM. J. J. Irwin, président, L. Therrien, H. Bowker, James Jolley, R. Déragon, L. D. McClintock, E. P. Corcoran, Elmo Ashton, Cléophas Croteau et W. A. Jolley.

Bâtisses: MM. A. F. Robinson, président, S. LeBrun, W. A. Jolley, D. N. Jolin, J. J. Irwin, E. P. Corcoran, J. Buckland et R. Déragon.

Liste de prix: MM. James Jolley, président, R. Déragon, G. R. Ellis, Elmo Ashton, L. J. Gagnon, L. Therrien, Cléophas Croteau et M. W. Miller.

Courses: MM. Harlow Bowker, président, D. N. Jolin, J. J. Irwin, L. Marchessault et Cléophas Croteau.

Publicité: M. S. J. Bloomberg, président, qui aura le privilège de choisir ses associés.

Recrutement: M. J. J. Irwin, qui aura comme l'officier précédent le privilège de choisir ses associés.

Autos: MM. E. P. Corcoran, président, Léonard Picard et Adrien Picard.

Finances: MM. James Davidson, président, W. H. Miner, J. O. Séguin, J. Buckland, A. F. Robinson, E. P. Corcoran, J. J. Irwin, H. R. Biron et W. A. Jolley.

Réception: MM. James Davidson, président, W. H. Miner, R. R. Bachand, R. Déragon, J. J. Irwin, A. F. Robinson, J. S. Macdonald et S. J. Bloomberg.

Décorations: M. S. J. Bloomberg, président, qui choisira ses associés.

Règlements: MM. James Davidson, président, W. H. Miner, R. Déragon, J. J. Irwin, A. F. Robinson, James Jolley, J. Buckland, L. Therrien et W. A. Jolley.

Sports: MM. S. J. Bloomberg, président, A. Grandpré, G. G. McKergow, L. Marchessault, C. Peasley, M. Greaves, J. O. Séguin et A. Moore.

Amusements: MM. R. Déragon, président, S. J. Bloomberg et R. R. Bachand.

A PROPOS DE COURSES

Le secrétaire a donné lecture d'une lettre provenant de M. W. R. Stevens, secrétaire de la Eastern Township County Fair Association, dans laquelle le signataire exprime son désir de voir les membres de l'association assister à la réunion annuelle de ladite association qui aura lieu à Sherbrooke le 11 courant.

Cette réunion, dit M. Stevens, permettra aux propriétaires de chevaux de savoir, trois semaines d'avance, les courses en perspective. MM. Harlow Bowker et R. Déragon ont été autorisés à assister à ce congrès afin d'y recueillir tous les renseignements possibles en faveur de l'association.

Durant son séjour à Sherbrooke, M. Déragon a reçu instruction de rencontrer des gens qui peuvent le mettre en rela-

(Suite à la page 5)

VOULEZ-VOUS DU TRAVAIL?

D'un peu partout arrivent des demandes d'augmentation des allocations aux chômeurs. On dit que les familles ont droit à plus qu'elles ne reçoivent, que l'Etat est obligé de faire plus qu'il ne fait actuellement, pour que les familles de chômeurs vivent une vie décente.

Nul doute que tous ceux qui font ces réclamations ont étudié ce problème avec soin et qu'ils parlent avec connaissance de cause.

Comme tout le monde s'appauvrit, et avec ce régime, le nombre des chômeurs s'accroît chaque année de milliers d'unités, dans quelques années, la majorité de la population vivra de secours directs. Un peu plus tard, comme les charges sur ceux qui travailleront encore, seront écrasantes, ils devront, à un rythme accéléré, entrer dans la classe des chômeurs.

Et alors, où l'Etat Providence prendra-t-il ses revenus pour payer des allocations de charité augmentées à la presque totalité de la population?

Et tout cela, paraît-il, c'est parce qu'il est impossible de trouver du travail pour employer les gens.

Pourtant, si on le voulait, il semble qu'il ne serait pas si difficile que cela de trouver du travail pour employer les chômeurs par milliers.

Et, de plus, ce travail pourrait être productif.

Au lieu de construire des palais trop souvent inutiles et dispendieux d'entretien; ou encore, au lieu de construire toutes sortes de pans de mur, de machins en béton armé ou non, si l'on s'occupait du développement de nos ressources naturelles!

Du travail?

Mais il y a actuellement 1800 milles de chemins à faire pour que les familles que nous avons envoyées travailler à l'agrandissement de la patrie, par le défrichement, ne voyagent pas par des sentiers infranchissables, excepté par les originaux et les ours.

Dix-huit cents milles de chemin, utiles ceux-là, c'est déjà quelque chose!

Ce n'est pas tout. Il faudrait y ajouter immédiatement 3000 milles, pour le moins, de nouveaux chemins, dans les meilleurs cantons de notre province, pour que les milliers de ruraux qui ont besoin de s'établir quelque part, puissent rester à la campagne, au lieu de venir grossir le nombre des chômeurs secourus, en ville.

Il est des régions où il est nécessaire de faire de l'égoûttement, avant que les colons puissent espérer faire produire au sol des moissons payantes.

Voilà encore une autre source de travail productif!

Il est des milliers de chômeurs qui pourraient être ain-

si employés. Et parmi ces gens, il en est sûrement une proportion considérable qui décideraient de planter leur tente le long de ces routes, et de s'y fixer à demeure, afin d'y vivre par eux-mêmes, de la culture du sol...

J. Ernest LAFORCE.

QU'EN PENSENT LES COLONS?

Qui d'entre nous n'a pas entendu un ou plusieurs prophètes proclamer que la colonisation, en général, est une faillite, une abomination, et que l'établissement de familles sur les terres nouvelles de l'Abitibi, en particulier, est un crime?

Pour connaître la vérité, on ne peut mieux que d'interroger les colons qui, partis de la ville, ont travaillé tout l'été aux conditions ordinaires; ont ainsi passé l'été, l'automne et l'hiver sur une terre nouvelle; et qui sont, par le fait même, bien au fait des conditions de vie faites à ceux qui vont s'établir s'établir pour vivre par eux-mêmes dans les pays nouveaux.

M. Fernand Langlois, un colon parti de Montréal le 21 juin dernier, établi sur le lot 21 du rang 7 du canton Béarn, va nous l'apprendre par une lettre en date du 25 février dernier. Nous y lisons:

"Lors de votre passage à Béarn l'été dernier, je vous avais promis d'écrire afin de vous donner des nouvelles concernant notre situation ici. J'ai attendu quelques mois afin de mieux vous renseigner. Comme vous savez, le 21 juin, 27 colons partaient de Montréal pour Béarn, colonie No 8, et le 28 également, 26 autres se rendaient aussi à Béarn, colonie No 8, et je faisais partie de cette "draft": ce qui me fait 8 mois établi ici... assez longtemps pour pouvoir vous renseigner sur notre cas. Voici, M. Laforce, sur ces 53 colons, 30 sont bâtis et tous contents et anxieux de réussir. Je crois sincèrement, M. Laforce, que ces personnes établies feront de bons cultivateurs, sérieux et sincères.

"Maintenant, je dois vous dire que nous avons la plus belle colonie de l'Abitibi, bien située, bien construite et bien traitée de la part de nos contremaîtres que nous estimons tous. Nous avons fait près de 10 milles de chemins de 40 pieds de "large", une partie des fossés est faite; il nous reste des maisons à construire ainsi que la chapelle-école, ce qui veut dire beaucoup de travaux à faire... et il ne faut pas oublier le défrichement de nos lots, ce qui constitue beaucoup de travaux en avant pour au-delà de nos espérances, et nous en remercions Dieu, car la vie est excellente: bon climat, beaucoup de bois; enfin, on ne peut désirer mieux, et nous sommes assurés d'un avenir, ce qui ne serait jamais arrivé à Montréal pour plusieurs d'entre

nous.

"Ce que je regrette, M. Laforce, c'est de ne pas être parti plus tôt. La famille se plaît beaucoup également, et tous travaillent ferme. Dans des conditions semblables, je me demande qui pourrait regretter le "secours direct", vie de misère qui affecte le moral de tant de familles à Montréal.

"Ici, pas de secours direct pour personne qui a à cœur de travailler. Nous voyons tous ces colons, la figure rayonnante, contents de gagner le pain de leur ferme et de leurs enfants sans être obligés d'aller mendier.

"Oh! si la population comprenait la vie du colon, et comprenait qu'ils se font un "chez eux" et par le fait même qu'ils se créent un avenir! Naturellement, il faut travailler, et celui qui ne veut pas travailler, ne reste pas ici, et ce sont ces derniers qui méprisent la colonisation "bien mal à tort".

"Pour ce qui concerne ma famille, nous sommes entièrement satisfaits, et rien ne pourrait me faire retourner à Montréal. L'avenir de mes enfants ici est bien supérieur que celui en ville, et nous espérons tous que d'ici quelques années, nous pourrions vivre de nos propres moyens, et sur notre propre terre.

"Veuillez me croire,

M. F. Langlois.

Avant de condamner la colonisation et les pays nouveaux, si nos gens allaient visiter ces régions pour voir ce qui s'y passe, peut-être deviendraient-ils des propagandistes au lieu de s'obstiner dans le défaitisme.

Le pays y gagnerait sûrement.

J.-Ernest LAFORCE.

AUX AMATEURS DE BASEBALL

Les amateurs de baseball habitant les points les plus reculés de la province de Québec pourront cet été suivre les activités du club de baseball Montréal par la radio. Grâce à une entente conclue entre la direction du club et de la Champlain Oil Products Limited, qui se chargera de l'émission des joutes du club Montréal, il est entendu maintenant que toutes les parties de baseball, à l'extérieur, c'est-à-dire Rochester, Toronto, Albany, Buffalo, Baltimore, Syracuse et Newark, et la plupart des joutes de ces clubs, au stade des Royaux, rue Desjardins, à Montréal, seront radiodiffusées.

Afin d'assurer le succès de ces émissions, la Champlain Oil a retenu les services du fameux "O. K. Bill" Sims, de réputation internationale. Dans son travail, Sims sera aidé de Marcel Lefebvre, directeur du poste C. H. L. P. Ce dernier sera chargé de donner un résumé en français à chacune des manches de la partie. Ces deux annonceurs sont bien connus à Montréal et dans la banlieue pour leur travail à la radio et les amateurs qui doivent attendre l'occasion d'une visite à Montréal pour voir le club à l'oeuvre, pourront ainsi suivre les joutes de baseball sans avoir à se déplacer.

Le poste C.H.L.P. qui s'est toujours spécialisé dans le domaine du sport a été chargé de la radiodiffusion de ce programme. Ce sera la première fois au Canada qu'une industrie se chargera d'émettre régulièrement les joutes de la Ligue Internationale de baseball, la plus importante après les ligues Nationales et Américaines.

La direction de ce programme fera imprimer des dépliants du calendrier des joutes de la ligue et en fera distribuer par toute la province.

Les catholiques des Etats-Unis représentent un sixième de la population du pays.

LA NEVRITE

Notre sympathie va spontanément à ceux qui souffrent tandis que nous nous sentons moins portés vers les personnes qui paraissent en bonne santé. Toutefois, nombre de gens, atteints de névrite, souffrent profondément et ne laissent rien paraître de leur affliction. La névrite est l'inflammation d'un ou de plusieurs nerfs.

Les nerfs ressemblent à des cordes; ils se composent de plusieurs fibres ou cordons groupés en faisceaux sous une couverture ou gaine. L'inflammation peut se limiter à l'enveloppe du nerf ou se communiquer aux fibres nerveuses.

Les nerfs se divisent comme suit: les nerfs sensitifs qui servent à apporter les messages à l'extérieur et les nerfs moteurs qui y donnent la réponse immédiate. Si l'on touche un poêle chaud, les nerfs sensitifs de la peau en transmettent immédiatement la nouvelle au cerveau qui, par l'entremise des nerfs moteurs qui vont à la main, retire instantanément celles-ci de l'endroit chaud qu'elle vient de toucher. Tout ce processus s'accomplit avec une telle rapidité qu'il ne semble pas possible que tant de facteurs entrent en fonction; il en est pourtant ainsi. Certains nerfs sont à la fois sensitifs et moteurs; on les appelle mixtes.

D'après ces quelques explications, on doit conclure que les symptômes de la névrite varieront suivant la catégorie des nerfs atteints. Le plus commun est toutefois la douleur; elle peut être persistante dans certains cas; dans d'autres, elle sera indistincte ou encore très aiguë, se présentant comme des coups de lance. Le nerf malade devient lui-même très sensible à la pression et quelquefois la peau qui le recouvre est rouge et enflée.

Si l'inflammation s'attaque à un nerf moteur, il se produit comme une paralysie motrice de l'endroit où passe ce nerf; s'il s'agit d'un nerf sensitif ou mixte, cela pourra causer une sensation de démangeaison ou de picotement des parties affectées ou encore une sorte d'anesthésie ou d'insensibilité de toutes les parties auxquelles ces nerfs se distribuent.

La névrite peut se produire sous l'influence de causes agissant directement sur les nerfs. Le refroidissement est une cause commune de la névrite; dans ce cas, les nerfs de la face sont spécialement affectés. Une plaie, une contusion lente du nerf causée par une tumeur, une inflammation quelconque dans le voisinage d'un nerf ou de ses parties adjacentes sont autant de facteurs qui peuvent déterminer la névrite.

Cette affection peut survenir aussi comme complication dans plusieurs maladies, telles les maladies infectieuses à cause des poisons sécrétés par les germes qui les produisent qui peuvent attaquer les nerfs. L'alcool n'est pas une cause étrangère à la névrite, notamment chez les femmes. L'intoxication par le plomb, l'arsenic ou autres poisons métalliques, due à l'occupation de certains ouvriers, peut aussi conduire à la névrite. Les mauvaises dents, les amygdales malades et autres infections focales sont aussi souvent la source de ce malaise.

Le repos et la chaleur apportent généralement du soulagement, mais la guérison de la névrite repose sur la suppression ou le traitement de la cause que l'on ne doit pas négliger de faire rechercher.

Sur une population de 320,000,000, les Indes ne comptent que 2,500,000 personnes parlant l'anglais.

Pourquoi pas?

Les Cigarettes GRADS

Très Douces

UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX

Fabriquées par L.-O. GROTHÉ LIMITÉE

MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE

Rosol-O. Grothé, Armand Grothé et Emil Grothé, seuls et véritables propriétaires.

POUR CONSERVER LE POISSON

Les marchands détaillants qui gardent en leurs établissements du poisson frigorifié pour satisfaire aux exigences quotidiennes de la consommation doivent veiller à ce que leurs produits échappent autant que possible aux variations de la température et à ce qu'ils ne subissent aucune température de 20 à 30 degrés F. au-dessus de zéro. C'est là un des conseils donnés par un scientifique à l'emploi de l'Office de Biologie du Canada qui s'est livré à de multiples recherches et essais sur la congélation du poisson. Notons, en passant, que l'Office de Biologie est l'organe fédéral qui, sous la direction du ministre des Pêcheries, est chargé de conduire les recherches sur les pêcheries du Canada.

Le poisson frigorifié, comme les viandes de boucheries frigorifiées, conserve ses qualités comestibles et gustatives naturelles, à condition, naturellement, que des procédés appropriés de congélation et d'entreposage lui soit appliqué. L'industrie des pêches du Canada fait usage de procédés modernes de congélation mais l'efficacité peut en être amoindrie si les marchands, qui achètent du poisson frigorifié des producteurs, et qui le gardent dans leurs établissements, négligent de consacrer à ce produit les soins qu'il exige pendant les quelques jours d'emmagasinage qui précèdent sa vente aux consommateurs.

D'après l'expert de l'Office de Biologie, le moyen le plus approprié pour conserver du poisson congelé en échappe consiste à le déposer dans une chambre ou un compartiment dont la température peut être maintenue à zéro. Dans la pratique, toutefois, il est difficile de réaliser cette température parce que la porte de la chambre d'emmagasinage s'ouvre fréquemment, que les vendeurs peuvent séjourner pendant quelque temps dans la chambre et que les lampes y peuvent rester allumées, tout autant de facteurs qui sont susceptibles d'élever la température du local. L'influence de certains de ces facteurs de température peut être abolie ou atténuée si le poisson est gardé dans un compartiment à part où il n'est pas nécessai-

re de pénétrer dans le cours de la manipulation des autres produits ou encore si le poisson est mis dans une caisse, un coffre ou un bac suffisamment imperméable à l'air.

Comme en maintes échoppes, le poisson frigorifié ne reste en magasin qu'un jour ou deux, sa qualité ne saurait être sensiblement altérée par l'action de températures variant de 10 à 1g degrés mais il faut toujours éviter des températures de 20 à 30o F., si possible, parce que c'est entre ces deux degrés que la substance du poisson frigorifié se détériore le plus.

L'HUILE DE POISSON

Il y a quelques semaines, au Cap-Breton, quarante ou cinquante labres ou vieilles de mer s'aventurèrent si près des côtes de cette île qu'ils s'y échouèrent et furent capturés par les pêcheurs de l'endroit qui eurent ainsi l'occasion de s'assurer une abondante provision d'huile car la substance de ces poissons est riche en corps gras. Cette huile fut utilisée comme lubrifiant pour les organes moteurs automobiles, pour l'alimentation des lampes d'éclairage au lieu de pétrole ou encore pour le graissage des harnais. Tout comme d'autres huiles de poissons mieux connues, cette huile de labre s'est révélée efficace comme ingrédient dans la préparation de la peinture. Les recherches et essais tentés en ces dernières années ont révélé que les huiles de poisson peuvent être affectées à maintes applications commerciales mais ces dernières utilisations de l'huile de labre tendent à accréditer l'idée que ce domaine n'a pas encore été entièrement exploré.

Les labres ou vieilles de mer sont des poissons atlantiques comportant parfois plus de vingt pieds de longueur et un poids d'une tonne et demie. Cette espèce n'est pas l'une de celles qui font partie des prises marchandes du Canada, mais il arrive que les pêcheurs en capturent quelques spécimens lorsque certains facteurs, tel la faim, incitent les labres à poursuivre des bancs de poissons de plus faibles taille jusqu'en des eaux profondes où ils s'échouent sur le fond par suite du retrait de la marée.

Tous les jeudis soirs à 8.45



Le poste CKAC radiodiffusera Les Mémoires de l'inspecteur BERNARD

Une série d'épisodes les plus étranges de la carrière mouvementée du grand policier français.

LA BIÈRE Frontenac White Cap LA REINE DES BIÈRES

N'AYEZ PAS PEUR DES RECETTES..

J'AIMERAIS POUVOIR FAIRE PAREIL GÂTEAU, MAIS JE CRAINDRAIS DE RATER LA RECETTE

MAIS NOW, C'EST UNE RECETTE TRÈS FACILE AVEC LA POUDRE À PÂTE "MAGIC" LA RÉUS-SITE EST ASSURÉE

DEUX JOURS APRÈS

MARIE AVAIT BESOIN DE PLUS FACILE QUE DE FAIRE CE GÂTEAU AVEC LA "MAGIC", JEAN LE TROUVE DÉLICIEUX

EVITEZ LES NON-REUS-SITES... Les nouvelles recettes sont faciles avec la "Magic", car elle assure toujours de bons résultats. C'est pourquoi les cuisinières expertes la recommandent. Essayez-la vous aussi et vous réussirez toutes vos pâtisseries. Elle assure toujours un levé parfaite. Et elle est si économique—il en faut pour moins de 1¢ pour un gâteau. Achetez-en une boîte aujourd'hui.

MAGIC BAKING POWDER

Fabrique au Canada

La Page des Cultivateurs

LES PAQUETS D'ABELLES

Des milliers de paquets d'abeilles nous viendront bientôt des Etats du Sud; et l'on espère qu'ils rempliront les ruches où ils seront mis d'une nombreuse population vers l'époque où le miel sera prêt à être récolté. L'apiculteur du Dominion tient à faire remarquer à ce sujet que ces abeilles exigent des soins spéciaux à partir du moment où elles arrivent jusqu'à ce qu'elles soient bien établies dans les ruches. Les apiculteurs qui ont fait des commandes de paquets d'abeilles ce printemps devraient se mettre en communication avec le représentant le plus proche des messageries ou l'agent douanier et s'arranger pour prendre livraison immédiate des abeilles lorsqu'elles arrivent.

Dès que les abeilles arrivent, mettez-les dans un lieu frais, ombragé, et arrosez légèrement le grillage du paquet avec de l'eau froide ou une solution très claire de sucre et d'eau. Ceci les apaisera après leur long voyage. Vers la fin de l'après-midi ou au commencement de la soirée, laissez-les sortir de la cage dans les ruches. Toutes les expéditions d'abeilles en paquets sont accompagnées d'instructions sur la façon de les mettre en liberté, et l'on doit suivre ces instructions à la lettre. Les apiculteurs qui ont conservé des rayons de miel l'année précédente peuvent se féliciter, car ils pourront mettre les abeilles sur ces rayons et éviter ainsi d'avoir à leur fournir des aliments supplémentaires. Ceux qui n'ont que des rayons secs ou des amorces en cire gaufrée devront nourrir les abeilles jusqu'à ce que celles-ci puissent trouver assez d'aliments dans les champs.

Après que les abeilles sont installées, il faut les laisser tranquilles pendant au moins une semaine. Il suffit d'enlever le paquet vide, de le remplacer par des rayons ou de la cire gaufrée, et de voir à ce que la reine sorte de sa cage. Celle-ci doit être délivrée dans les 36 heures qui suivent l'installation des abeilles. Si les abeilles reçues en paquets étaient dérangées inutilement au cours des deux ou trois semaines qui suivent leur installation dans la ruche, elles seraient portées à détruire la reine pour la remplacer, et bien des colonies qui promettaient beaucoup ont été ainsi perdues grâce à une curiosité inutile. Les méthodes d'installer les abeilles en paquets et les soins à leur donner sont décrits dans le bulletin No 107. Un exemplaire de ce bulletin sera envoyé gratuitement à ceux qui en feront la

demande au Bureau de publicité et d'extension, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

LE SOJA

Les conditions de climat dans lesquelles le soja vient le mieux sont à peu près les mêmes que pour le maïs, mais il s'accommode cependant d'assez grandes différences sous ce rapport. Les jeunes plants de soja sont moins sensibles à la gelée que le maïs au commencement du printemps. On peut donc le planter plus tôt que le blé d'Inde; il y a par conséquent une plus longue période entre la plantation et la maturation.

Le soja, qui est une légumineuse, a de la valeur comme plante fourragère. La plante peut être coupée en vert, fanée comme foin ou ensilée, et utilisée sous forme d'ensilage. Il est peu probable cependant que le soja prenne une place importante comme plante fourragère ici, car nous avons d'autres légumineuses à plus gros rendement et dont la culture est plus facile.

Le mode d'utilisation qui paraît être le plus avantageux pour cette récolte est la production de la graine. Cette graine, très riche en protéine, est très utile pour l'alimentation de toutes les catégories de bœufs, lorsqu'elle est donnée dans la bonne proportion. La farine de soja est également employée pour l'alimentation de l'homme, dans la proportion de 1/4 de farine de soja pour 3/4 de farine de blé.

On s'est beaucoup occupé de la production de soja pour l'extraction de l'huile, pour l'emploi commercial. Les débouchés sont très limités et ils dépendent entièrement du prix payé pour l'huile brute de soja en vrac, qui est importée en grande quantité de la Mandchourie et livrée à Winnipeg à environ \$5.75 les 100 livres.

Il faut environ 9 boisseaux de graine pour produire 100 livres d'huile. Le tourteau de soja, après l'extraction de l'huile, fait concurrence sur le marché à la farine de viande, au tourteau de lin et à la viande desséchée [tankage]. En raison du climat variable des Prairies, il ne semble pas que cet aspect commercial de la culture du soja aura jamais beaucoup d'importance.

Pendant les trois dernières années qui ont précédé 1935 la sécheresse et les cantharides ont empêché la formation des graines sur les plantes de soja cultivées à la Station expérimentale de Morden. Les cantharides sont friandes des parties des fleurs de cette plante.

Dans l'essai de 1935, à Morden, les rendements des variétés ont été les suivants:

Boisseaux par acre	
Brune du Manitoba	24.5
Mandarin	23.7
Manchu	22.7
Noir du Wisconsin	19.8

La graine inoculée n'a pas mieux produit que la graine non-inoculée. L'engrais chimique semé au taux de 35 livres de phosphate d'ammonium par acre n'a pas non plus augmenté le rendement.

Ce sont les semailles arrangées de façon à permettre les passages entre les rangées qui ont donné les meilleurs résultats.

REUNION AVICOLE

Une réunion importante d'apiculteurs doit se tenir à Ottawa le 2 mars prochain, pour discuter les meilleurs moyens à prendre pour profiter de l'occasion qui s'offre de développer les exportations canadiennes de volailles habillées sur la Grande-Bretagne.

Le mouvement d'exportation des volailles habillées a beaucoup augmenté en ces trois dernières années; il forme maintenant un total de plusieurs millions de livres par an et paraît susceptible d'une expansion considérable, à condition que l'on fournisse les poids et les catégories demandés par le marché anglais.

La réunion s'ouvrira par une discussion générale des débouchés immédiats que le marché anglais offre pour les volailles habillées canadiennes, et sera conduite par ceux qui ont eu l'occasion dernièrement d'étudier la situation du marché anglais; les représentants des salaisons et des producteurs au Canada prendront part à cette discussion.

Il y aura également une discussion sur les moyens à prendre pour maintenir et développer la demande du consommateur au pays, et les représentants de quelques-unes des grandes organisations de détail sont priés de donner leurs vues à ce sujet.

Des autorités compétentes traiteront de la façon de promouvoir une campagne de production en élevant les meilleurs races d'oiseaux, en adoptant les meilleures méthodes d'élevage, et en observant les considérations les plus importantes d'hygiène et d'alimentation.

Un comité associé de représentants du ministère fédéral de l'Agriculture et du Conseil national des recherches soumettra à la réunion les problèmes pratiques qui se rattachent à la préparation, au classement, à l'emballage, à la congélation et à l'expédition des volailles habillées.

Les sujets traités au programme devraient non seulement intéresser les différents groupes de l'industrie avicole, mais aussi servir à rapprocher les uns des autres, dans un but commun, les représentants des groupes qui sont le plus directement intéressés aux progrès de l'industrie: producteurs, éleveurs, propriétaires de couvoirs, fabricants d'aliments et fonctionnaires du gouvernement, engagés dans les problèmes de recherches. Les représentants de tous les groupes de l'industrie avicole seront priés de prendre une part active à la réunion.

La réunion est ouverte au public et l'on espère que beaucoup de producteurs et d'autres intéressés profiteront de cette occasion qui leur est offerte.

LA RECOLTE DE FRUITS

Les évaluations préliminaires de la récolte de fruits au Canada en 1935 mettent la valeur de cette récolte à \$18,562,000 contre \$15,759,500 en 1934 et \$15,412,000 pour la moyenne de cinq ans 1930-34. Les producteurs de fruits canadiens ont reçu plus d'argent pour leur récolte l'année dernière qu'en toute autre année depuis 1929.

Les pommes entraînent pour un peu plus des 2-3 dans la valeur totale de la récolte de fruits de 1935. La production a été de 4,432,700 barils évalués à \$12,452,100.

La valeur moyenne par baril de la récolte de pommes de 1935 est estimée à \$2.89 contre \$2.15 en 1934 et \$2.24 pour la moyenne des cinq dernières années.

Les fraises occupent la deuxième place au point de vue de la valeur totale; la récolte de 1935, qui se chiffrait par 26,199,000 pintes, évaluées à \$2,249,000, dépassait largement la moyenne de cinq ans de 19,435,600 pintes, évaluées à \$1,785,900.

Les pêches et les raisins, pendant ces dernières années, sont venues près du sommet de la liste, ont baissé de plusieurs points en 1935 à cause de la réduction dans la valeur par unité. La récolte de framboises vient en troisième place; sa valeur totale est de \$903,500 pour 1935 contre \$824,300 pour 1934 et \$835,800 pour la moyenne des cinq ans. La Colombie britannique est, de toutes les provinces, celle qui, par ses pommes, fournit la plus grosse part de la valeur de la récolte de fruits de 1935. La Nouvelle-Ecosse avec une production un peu plus forte, mais une valeur plus faible par baril, est arrivée bonne deuxième, tandis que l'Ontario, avec une récolte de pommes évaluée à un peu moins de \$2,000,000 est la seule autre province qui dépassait le million de dollars.

La production des poires est limitée principalement aux provinces d'Ontario et de la Colombie britannique; ces deux provinces produisent la plupart des prunes, des pêches et des cerises. Ontario fournit à peu près tous les raisins tandis que la Colombie britannique, Ontario et Québec cultivent ensemble le plus gros des fraises et des framboises.

LES ARBRES FRUITIERS

On greffe pour obtenir des fruits semblables à ceux que produit l'arbre d'où l'on tire le greffon ou "scion". Ces greffons sont pris du bois d'un an. Le mode de végétation au-dessus de la greffe n'exerce aucun effet sur la végétation par dessous et vice versa, et la variété sur laquelle on greffe ne change en rien la nature des fruits. Un grand nombre de variétés peuvent être reproduites identiquement à l'espèce sur le même arbre, et c'est pour cela que les producteurs de pommes pratiquent la greffe sur une grande échelle, afin de changer les arbres, d'une variété à l'autre.

La végétation se produit entre le bois et l'écorce, dans la couche que l'on appelle le cambium. La chose essentielle en greffant est d'unir les couches de cambium. Comme de nouvelles couches d'écorces se forment tous les ans, il est évident que l'écorce sur les vieilles branches est plus épaisse que sur une branche d'un an, et il ne suffit pas de mettre en ligne les bords extérieurs de l'écorce pour que les couches de cambium soient en ligne; s'il n'y a pas de contact entre les couches de cambium, il ne peut y avoir de végétation. Il est donc essentiel d'user d'un bon jugement et de bons soins quand on fait la greffe, afin

d'obtenir l'union parfaite.

Le bois dans lequel les greffons sont placés peut avoir plusieurs pouces de diamètre ou n'être qu'un peu plus gros que le greffon lui-même. On greffe généralement le bois dont la dimension ne dépasse pas 2 1/2 pouces de diamètre en sectionnant la tige à six pouces au-dessus d'une branche. On fend ce moignon de tige à travers le centre et on écarte les bords pour insérer les greffons en forme de coin, un de chaque côté; c'est ce que l'on appelle la greffe en fente. Ces greffons sont tenus fermement en place par la pression du moignon fendu. Les parties taillées sont recouvertes de cire à greffer pour empêcher l'entrée de l'air et de l'eau et éviter le dessèchement du bois, afin que la végétation se fasse bien. Les grosses branches, qu'il est difficile de greffer en fente, sont greffées le long du bord de l'écorce; on met les greffons à 2 ou 3 pouces d'espacement. Les branches trop petites pour la greffe en fente sont généralement greffées sur le côté.

Au-dessous du moignon qui doit être greffé, on laisse une branche pour faciliter la circulation de la sève. Si les greffons poussent, ces branches qui ont été laissées sont enlevées l'année suivante, en partie du moins.

Il n'est pas bon d'enlever plus d'un tiers ou d'une moitié de la cime de l'arbre la première année. Par une sélection judicieuse des branches également espacées autour des branches principales, tout l'arbre peut être greffé en une fois.

Le greffage ne doit pas être fait avant que les boutons commencent à se gonfler, généralement entre le 1er et le 15 mai. Une bonne cire à greffer est celle qui se compose de 5 livres de résine, 1 livre de cire d'abeille et 1 chopine d'huile de lin crue, fondues ensemble.

On verse cette cire dans l'eau, et lorsqu'elle est assez refroidie on la malaxe jusqu'à ce qu'elle ait une couleur jaune clair. On l'assouplit ensuite en la chauffant, généralement entre les mains. On se sert d'un peu de savon pour qu'elle ne colle pas aux doigts. Pour tous autres renseignements sur la greffe et sur les variétés à employer, s'adresser à la Station expérimentale de Kentville, N.-E., ou à d'autres stations semblables.

NOS VOLAILLES AUX ETATS-UNIS

L'exportation des volailles en vie du Canada sur les Etats-Unis a repris beaucoup d'importance dans l'Ouest d'Ontario depuis la réduction du tarif sous l'accord commercial Canado-américain. En janvier 1936, les expéditions de volailles en vie sur différents points des Etats-Unis, particulièrement Buffalo, N. Y., se montaient, d'après des chiffres non officiels à 11,233 têtes. En janvier 1935 le total ne dépassait pas 56 têtes. Aux termes du traité de droits américains sur les volailles en vie ont été fixés à quatre cents la livre. Ils étaient jusque là de huit cents la livre.

On expédie surtout des poules à l'heure actuelle. Les prix des poules en vie à Montréal et Toronto sont actuellement d'environ cinq cents plus élevés que l'année dernière.

En ce qui concerne l'exportation des volailles en vie du Canada sur les Etats-Unis, il n'y a pas de droits à payer sur les caisses renvoyées à condition qu'elles soient bien marquées, mais les expéditeurs canadiens doivent payer un droit de 30 cents par caisse renvoyée au Canada, si ces caisses n'ont pas été marquées avant l'expédition, par un agent des douanes canadiennes comme étant de fabrication ca-

DÈS MAINTENANT
SOYEZ SAGES
Fumez
les cigares
WHITE OWL
Deux FORMATS
"INVINCIBLE" 5
"STREAMLINE"

nadienne. Le douanier place un timbre de douane sur les caisses en bois, et un plomb de métal sur les caisses métalliques. Les expéditeurs canadiens veulent faire placer cette marque sur les caisses doivent la demander.

NOUVEAU PRESIDENT

M. J. B. Spencer, B. S. A. d'Ottawa a été élu président de l'Association d'horticulture d'Ontario à la 30ème convention, tenue récemment à Toronto. Nul au Canada ne mérite mieux cet honneur que M. Spencer car il a consacré sa vie et ses talents à l'amélioration de l'horticulture et de l'agriculture canadiennes. Comme horticulteur, agriculteur, auteur, et journaliste d'expérience, M. Spencer s'est toujours donné entièrement aux intérêts de l'horticulture et de l'agriculture.

M. Spencer a été, pendant plusieurs années, officier de l'Association d'horticulture de l'Ontario, président de la Société d'horticulture d'Ottawa, membre de la Société des techniciens agricoles, diplômé du Collège d'agriculture d'Ontario et il est actuellement membre actif de la Commission du district fédéral, à Ottawa. Il est célèbre également comme producteur de roses et a donné beaucoup de renseignements pratiques sur la plantation des arbres dans les rues des villes. Il a été secrétaire et éditeur de la Commission agricole du gouvernement fédéral, qui a été chargée d'étudier les différentes phases de la production, de la salaison et du placement du bœuf sur les marchés du Danemark et du Royaume-Uni. Ses rapports et ses bulletins sur les industries ovine, bovine et porcine sont des ouvrages pratiques de référence.

BON A SAVOIR

Les certificats de généalogie enregistrés par le bureau national de l'enregistrement du bétail, et approuvés par le ministère fédéral de l'Agriculture pendant le mois de janvier 1936, se montaient à 10,029. Ce chiffre se décomposait ainsi: 416 chevaux, 4,979 bovins, 1,386 moutons, 696 porcs, 526 renards, 624 chiens, 1,390 volailles et 12 chèvres.

La ferme expérimentale fédérale de Fredericton N.-B., a beaucoup amélioré le type et l'uniformité de ses troupeaux de vaches Holstein et Ayrshire, par un programme d'élevage raisonné. L'enquête sur les prix se continue et les troupeaux sont employés également dans des recherches sur l'amélioration des pâturages.

A ceux qui souffrent de maux de tête
Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement la circulaire incluse dans chaque boîte.
Pour soulager les douleurs périodiques, migraines, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.
ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

Cette Réelle
Saveur de
Hollande
40 ONCES
\$ 2.65
GIN 26 ONCES, FLACON PLAT, \$1.90 85¢
de **KUYPER**
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande — Maison fondée en 1695.
EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Nos courriers

RACINE-ELY

—Mme Philias Gibeau et son fils, Roger, de Ennograur Sutton, ainsi que sa fille, Mme Joseph Brochu, et son bébé, Jean-Guy, de Waterloo, ont visité Mme Célestin Fontaine M. et Mme Joseph Chicoine, MM. Wilfrid Bombardier et Rodolphe Hébert, ces jours derniers.

—M. le chanoine S. Gervais, de l'hospice du Sacré-Coeur, est retourné à Sherbrooke après un séjour de deux semaines dans cette paroisse. M. l'abbé Pinard, de l'évêché, le remplace dans cette paroisse.

—M. et Mme Omer Monast, de Lawrenceville, dans cette localité pour assister aux funérailles de Mme Paul Courville.

—M. Arthur Senneville et son fils Fernand, de Drummondville, ont visité M. Bruno Cloutier, récemment.

—M. et Mme André Champigny, de Kingsbury, ont visité M. et Mme William Lussier et M. J.-B. Côté, ces jours derniers.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Xavier Lussier, qui a été gravement malade ces jours derniers, se rétablit bien. Nous formons des vœux pour un prompt et complet rétablissement.

—Ces jours derniers avaient lieu dans cette paroisse les services anniversaires de Mme Benjamin Bousquet et de sa fille, Mlle Marie-Ange Bousquet. Assistaient à la cérémonie: M. Benjamin Bousquet, MM. Henri, Georges, Armand, Sinai, Achille, Isaie Bousquet, M. et Mme Isaie Millette, leur fils Roméo et leur fille Jeanne Millette, de Valcourt, M. et Mme Francis Bousquet, M. Gagnon, de Bonsecours, M. et Mme Francis Gaulin, Mme P. Malboeuf, Mme Cléophas Bombardier, M. et Mme Hervé Bousquet, M. P. Courville, M. et Mme Jos. Chicoine, M. et Mme Joseph Fontaine, M. Ludger Martin, Mme Adélar Martin, Berthe Lamarche, M. et Mme Philippe Ferland, Mlle L. Petit, inst., Mlle Gertrude Courville, M. E. Bellefeuille, M. et Mme William Lussier, M. W. Boisvert, M. Roméo Martin, M. et Mme Narcisse Neider, M. Arthur Ferland, Mlle Georgette Patenaude, Mlle Jeanne Ferland, M. Paul Bastien, Mlles Henriette, Christine et Marie-Anne Bastien, Mme Hormidas Pratte, Mlles Fleurette et Mariette Pratte, Mme V. Neider, Mme Célestin Fontaine, Mme Magloire Fontaine, Mlle Lilliane Fontaine.

—Mlle Jeannette Vincent, de Sherbrooke, est arrivée dans cette localité comme ménagère au presbytère.

—On nous informe que M. le curé Champagne est actuellement en traitement au Sanatorium Provost, à Montréal. Nous formons des vœux pour un prompt et complet rétablissement.

—Une des plus vieilles personnes de cette paroisse dis-

paraît dans la personne de Mme Paul Courville, décédée à l'âge de 84 ans.

Mme Courville [née Maria Charest] est décédée le 19 dernier après une maladie de deux mois. Elle rendit son âme à Dieu après une carrière bien remplie, munie de tous les secours de la religion et assistée à ses derniers moments par M. le chanoine Gervais et entourée de ses enfants. Elle laisse dans le deuil son époux, 2 garçons et 3 filles, plusieurs petits-enfants, M. et Mme Philippe Courville, de Magog, M. et Mme Joseph Courville, de Lawrenceville, et M. et Mme Delphis Choinière [née Maria Courville], M. et Mme Pierre Mercier [née Delphine Courville], et Mlle G. Courville, de cette paroisse; ses petits-enfants, MM. Jean et Paul Mercier, de Magog, Mlle Madeleine Courville, M. Jacques Courville, de Magog, et Berthe et Paul Courville, de Lawrenceville. Assistaient aux funérailles: M. et Mme Delphis Choinière, M. et Mme Pierre Mercier, de Magog, M. et Mme Philippe Courville, Mlle Madeleine Courville, de Lawrenceville, M. et Mme Philippe Ferland, M. et Mme Hector Ferland, M. et Mme Rosario Ferland, M. et Mme Arthur Ferland, M. et Mme U. Ferland, M. et Mme E. Ferland, M. Alcide Ferland, M. et Mme Valmore Lussier, M. et Mme Omer Monast, de Lawrenceville, le Dr Langlois, le notaire Grandpré, de Valcourt, M. et Mme J. H. Martin, M. et Mme Hormidas Pratte, M. et Mme Joseph Simoneau, M. et Mme Arthur Normandin, M. et Mme Joseph Chicoine, M. et Mme Narcisse Neider, M. et Mme Ludger Martin, M. et Mme Adélar Martin, M. et Mme Adélar Bastien, M. et Mme Valmore Neider, Mlle C. Fontaine, M. et Mme Wilfrid Bombardier, M. Napoléon Fontaine, Mme Georges Lemay, M. et Mme J. B. Côté, M. et Mme Jos. Beaugard, Mme Cléophas Bombardier, Mme Magloire Fontaine, M. et Mme Joseph Fontaine, Mme Célestin Fontaine, M. et Mme Hector Bélanger, et plusieurs autres qui ont rendu un dernier hommage à cette regrettée disparue.

Offrandes de Messes: M. le chanoine S. Gervais, Mme et Mlle Marie J. Richard, de Farnham, M. Lévis Ferland, de Montréal, M. et Mme Boursier, de Montréal, Mlle Lumina Gervais, de Kingscroft, M. Mme Jos. Courville, de Lawrenceville, M. et Mme Philippe Courville, de Magog, M. et Mme Alphonse Chabot, de Montréal, M. Jean et Mlle Gabrielle Bisailon, de Lawrenceville.

Sympathies: La famille Henri Chabot, de St-Albans. Télégrammes de sympathies: M. et Mme V. Millette, de Magog, M. T. Thompson, chef de train, de Farnham, Mlle Madeleine Courville, de Magog, M. W. McGill, de Farnham, M. L. G. Pagé, de Montréal.

Biuquets spirituels: Mlle R. Bourgault, la famille Daniel Langlois, de St-Jean, la famille Plante, du Vermont, Mlle Bel-Bélanger, la famille J. H. Martin, M. et Mme Hormidas Pratte, Mlle Ermina Petit, inst., la famille Charles Ferland, de St-Jean, Mme D. Millette, de Lawrenceville, Mlle A. Millette, de Lawrenceville, Mlle Aurora Chamberland, de Magog, M. et Mme Lucien Chabot, de St-Jean, M. et Mme L. H. Millette, de Lawrenceville, la famille V. Courville, de Magog, Mlle Laurette Gendron, de Magog, M. et Mme Joseph Simoneau, la famille J. A. Normandin, la famille D. L. Lavigne, la famille E. Bisailon, de Lawrenceville, la famille J. Chicoine, M. et Mme Ulric Lebeau, de Val-

LA RECIPROCITE

Les arguments de M. Bennett et consorts contre la réciprocité se résument comme suit: danger d'annexion; perte de revenu par suite de l'abaissement des tarifs; nos industries menacées, faute de protection, avec le résultat d'aggraver le chômage et de ralentir le trafic sur les chemins de fer; importance d'une balance favorable dans nos échanges avec l'extérieur.

Comme en 1911, les toriers à tous crins ressortent l'épouvantail de l'annexion. Mais ils trouveront que cela ne fait plus guère d'impression sur une génération devenue réaliste par la force des choses. Personne ici, comme l'écrivait un journal, ne désire l'annexion, mais personne n'en a peur. Chacun sait bien, d'ailleurs, que le Canada est devenu une trop grosse bouchée même pour le colosse américain. Celui-ci, de fait, n'a plus le même appétit, et pour cause. Ne le vit-on pas dégorger récemment et consentir à l'autonomie des Philippines?

C'est l'expansion du commerce, et non le relèvement des tarifs, qui gonfle le revenu d'un pays. La protection outrée eut toujours l'effet contraire. Voici deux exemples: Les droits sur les couvertures de laine furent doublés de 1930 à 1934. Mais le rendement de cet impôt s'affaissa de \$163,000 à \$29,000. Même chose pour les soupes. Le gouvernement conservateur releva les droits de 7½ pour cent mais perdit, de ce fait, un revenu de plus d'un demi-million.

Et que parle-t-on, d'ailleurs, de réduction de l'impôt grâce à des revenus de douane plus considérables? Le tarif n'est-il pas une taxe?

Il s'avère, pour ce qui est de nos chemins de fer, qu'ils furent le plus prospères lorsque nos importations des Etats-Unis furent les plus élevées. Ce fut le cas durant les années 1928, 1929 et 1930. Les conservateurs, dès leur arrivée au pouvoir, s'appliquèrent à restreindre nos importations. Ils y réussirent. Mais du même coup, les revenus s'affaissèrent. Dépassant le demi-milliard en 1928 et 1929, respectivement, et s'établissant encore à 454 millions en 1930, ces revenus n'étaient plus que de 270 millions en 1933. Soit exactement d'après la courbe de nos importations.

Inutile de montrer, après cela, que la restriction des importations n'est pas la solution de notre problème ferroviaire. Ce n'est pas, non plus, la solution du chômage. Mais l'expansion du commerce, par contre, en apportant plus de trafic aux chemins de fer ne peut aussi que donner de l'emploi à un plus grand nombre. Plus les échanges sont considérables, plus il faut de gens pour la fabrication des objets échangés, pour la manutention et le transport. Et non seulement plus de gens sont au travail, mais les salaires augmentent à mesure que le commerce s'intensifie et devient plus profitable.

Que vient-on, après tout cela, nous servir cette rengaine au sujet de la balance favorable du commerce? M. Bennett s'est déjà moqué lui-même de ceux qui parlent d'équilibre parfait entre les importations et les exportations. C'est, dit-il, la négation du commerce international. Il faut, au contraire, prôner nos rajustements. Ce qui n'empêche pas le chef conservateur, qui ne s'embarrasse jamais d'une contradiction, de faire grand état, quand cela fait son affaire, de la nécessité d'une balance favorable.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

ce favorable.

Or, de 1880 à 1935, si l'on fait exception des années de guerre, les conservateurs ne peuvent se réclamer que d'une somme totale de 435 millions à titre de balances favorables. Les divers régimes libéraux, par contre, affichèrent successivement des balances favorables qui atteignent près d'un milliard et demi de dollars. Mais il y a pis encore. Les balances défavorables furent particulièrement accusées en 1912, 1913 et 1914. M. Bennett était alors député. On ne sache pas qu'il ne soit jamais inquiété très fort d'un pareil état de choses.

En définitive, l'expansion du commerce eut toujours pour effet d'enrichir le trésor. Cela se vit sous tous les régimes libéraux. Le gouvernement King reste dans la tradition. Par le traité de réciprocité, il prépare le retour de la prospérité.

La Fédération Libérale Nationale du Canada.

LE SAUMON ROUGE

Un million de dollars est entré en circulation parmi les producteurs et marchands canadiens par suite de la pêche du saumon rouge qui s'est pratiquée l'année dernière dans une des régions de la Colombie britannique.

Ce fait n'est, du reste, pas un cas exceptionnel car en maintes autres régions du Canada des sommes importantes d'argent s'écoulèrent concurrentement dans les diverses classes de la société: négociants, marchands, fabricants, vendeurs et artisans, comme conséquence de l'exercice de l'industrie poissonnière.

Le territoire particulier dont il est question ici est constitué de Rivers-Inlet et de Smiths-Inlet et les prises de saumon y rapportèrent un million de dollars aux cours pratiqués pour la substance de ce poisson à l'état brut. En d'autres termes, les pêcheurs réalisèrent ce montant par la vente de leurs prises, montant dont il faut défalquer toutefois des frais substantiels d'exploitation et d'existence, etc. Il s'est pris en cette aire en 1935 plus de saumon rouge qu'en tout autre territoire de la Colombie britannique, bien que Rivers-Inlet et Smiths-Inlet ne tiennent pas toujours la tête à cet égard. Au surplus, les prises furent suffisantes pour produire environ 166,000 caisses de conserves de saumon de quarante-huit boîtes d'une livre.

Entre deux et trois mille pêcheurs contribuèrent à ce résultat. Toutes les prises furent effectuées au moyen du filet flottant et les exploitants du rent travailler avec énergie pour réaliser cette forte quantité de poisson car la saison licite de la pêche au saumon rouge, sur ce secteur de la côte, ne comporta l'année dernière qu'une durée de cinq semaines. Ces pêcheurs se partageraient aussi le million de dollars mais, sans commentaire, ce dernier énoncé serait susceptible de laisser une impression erronée quant aux recettes dont peuvent bénéficier les pêcheurs en une année donnée. Le saumon rouge est de tous les saumons du Pacifique celui qui a le plus de valeur et lorsqu'il est pêché en abondance il constitue une importante source de revenu pour les exploitants tant que la campagne de pêche bat son plein, mais, la saison de pêche est relativement brève, soit à Rivers-Inlet, soit à Smiths-Inlet, soit ailleurs. En d'autres époques où la pêche du saumon est en exercice — et il y a nombre de mois où cette pêche est peu active — les pêcheurs, au lieu de prendre du saumon, doivent compter pour leur subsistance sur d'autres espèces qui rapportent beaucoup moins.

UNE PAGE D'HISTOIRE

MGR ALEXANDRE TACHE

Il naquit à St-Patrice de la Rivière du Loup, le 23 juillet 1823. Après ses études classiques au collège de St-Hyacinthe, il est admis au Grand-Séminaire de Montréal, y reçoit la tonsure et les ordres mineurs. Il est successivement nommé régent aux Collèges de Chambly et de St-Hyacinthe. Après son admission au noviciat des Oblats à Longueuil, il est ordonné sous-diacre et quitte Longueuil pour les Missions de l'Ouest, à St-Boniface où Mgr Provencher l'ordonne prêtre en 1845.

Il fonde un poste de missions à l'Île-à-la-Croix. Il est préconisé évêque-coadjuteur d'Aatn [Palestine] et consacré en la cathédrale de Viers [France] en novembre 1851. Il visita Rome, le Saint-Père, le Préfet de la Propagande et revenant au Pays arrive à St-Boniface. Mgr Provencher y meurt en 1853. Il devient alors titulaire. Dans un deuxième voyage en Europe, il obtient à Marseille la nomination d'un coadjuteur choisi parmi ses missionnaires. Durant trois mois, St-Boniface et ses environs sont l'objet de son dévouement et de son zèle. Puis c'est l'incendie de son palais, de la cathédrale et des dépendances de l'évêché, les inondations et le décès de l'évêque de Marseille. De retour d'un troisième voyage en France et à Rome, il s'occupe de reconstruction et publie deux ouvrages sur le Nord-Ouest canadien.

En 1867, nouvelle visite à Rome; et l'année suivante, la famine causée par les ravages des sauterelles sévit dans l'Ouest. Il est rappelé auprès de Pie X pour le concile du Vatican. Les troubles de la Rivière-Rouge hâtent cependant son retour alors qu'il s'occupe de la pacification des métis. Avec l'organisation civile du Manitoba, il crée la province ecclésiastique de St-Boniface en 1871; il reçoit du pape le pallium en devenant archevêque. Il se consacre dans la suite à l'apostolat et la colonisation.

En 1885, nouvelle rébellion des Métis sous la conduite de Riel; l'archevêque intervient sans nul succès. En 1890, la législature du Manitoba adopta une loi qui abolissait le système des Ecoles séparées. La question devint aussitôt une question nationale. La minorité catholique fit appel au gouvernement fédéral pour le redressement de ses droits sous forme de législation compensatrice. La cause se discuta devant les cours judiciaires et fut transmise finalement aux magistrats du Conseil privé à Londres; ces juges reconnurent la juridiction du gouvernement fédéral en la matière. Mais l'archevêque ne vit point la solution du litige; il décéda le 22 juin 1894, à St-Boniface, tout en laissant un grand nombre de publications sur les missions, l'éducation et les difficultés de l'Ouest.

COUP D'OEIL ICI ET LA

La dépense annuelle par tête est, dans la province, de \$11.60 pour le tabac, de \$16.00 pour la bière; dans Montréal seulement, de \$9.00 pour le chocolat, de \$11.00 pour le théâtre et le cinéma.

Supposons que la charité publique eût consacré 1-20 de ces dépenses extravagantes à l'organisation de nouvelles paroisses dans les régions de colonisation du Québec, cela aurait donné une somme variant entre 500 et 515 mille dollars.

Evidemment, beaucoup préféreraient que ce montant est trop élevé; ils crieraient même

à l'exagération, ils soutiendraient même que c'est de la folie. Mais pendant qu'ils gaspillent vingt fois ce montant en bière, tabac, chocolat, théâtre et cinéma, cette année encore, il y aura des missionnaires colonisateurs qui desserviront des paroisses non organisées, sans le sou, sans élémentaire confort, et qui n'ont même pas de presbytère. Ca aussi, c'est de l'exagération, du côté de l'héroïsme!

En mars dernier, M. l'abbé Eustache Brault, de Sherbrooke, jetait les bases d'un important mouvement: grouper autour d'un même drapeau toute la jeunesse terrienne. Cette association a maintenant son journal: "La Jeunesse Agricole Catholique".

"Si seulement je pouvais entendre, peu m'importerait d'être aveugle!" disait un sourd.

"Si seulement je pouvais éviter la faillite, disait un cultivateur en mauvaises affaires, peu m'importerait de toujours tirailler pour joindre les deux bouts!"

EN DES ENVELOPPES HERMETIQUES

Les GATEAUX de LEVAIN ROYAL ont toujours toute leur force

PAIN BLANC

PETITS PAINS PARKER

GATEAU AUX POMMES

Servez-vous des Gâteaux de Levain et des recettes de pâte au Levain Royal pour ces pains exquis...

Vous pouvez toujours compter sur des résultats très satisfaisants avec ces gâteaux de levain sec de qualité. Ils se gardent frais des mois et assurent toujours une levée parfaite. C'est parce que chaque gâteau est enveloppé séparément et hermétiquement. Les Gâteaux de Levain Royal sont le seul levain sec possédant cette protection. Essayez-en un paquet.

Utilisez brochure GRATUITE!

Le "Livre Culinair du Levain Royal" contient des recettes éprouvées de pâte au Levain Royal pour la confection de tous les pains illustrés ci-dessus, ainsi que de plusieurs autres. GRATIS! Postez ce coupon.

Achetez des produits canadiens

STANDARD BRANDS LIMITED
Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.
Veuillez m'envoyer gratuitement le "Livre Culinair du Levain Royal".

Nom _____
Rue _____
Ville _____ Prov. _____

Pour Energie et Vitalité

La Nourriture du Dr. Chase
Pour les Nerfs

M. James Davidson...

(Suite de la première page)

tions avec ce qu'il y a de mieux dans le domaine du midway et même à conclure des arrangements en vue de la prochaine exposition.

LES PRIX A PAYER

Sur proposition de M. S. J. Bloomberg, secondé par M. C. L. Hanna, l'Association empruntera de la Caisse de Ste-Anne de Stukely une somme de \$200 au taux de 5 pour cent afin de payer la balance des prix de la dernière exposition.

Le secrétaire a donné lecture d'une lettre provenant du Département de l'Agriculture à Ottawa et qui laisse entrevoir les octrois que la Société d'Agriculture recevra dans le cours de cet été. Ces octrois seront de \$1,500, à condition qu'une somme de \$3,000 soit donnée en prix, une autre somme de \$500 accordée à l'Association des Jeunes Eleveurs et une troisième de \$200 pour servir à défrayer les dépenses des juges.

La Brownswiss Cattle Association, par M. J. A. Jolley, offre de son côté un prix spécial de \$40 aux meilleurs éleveurs de Brownswiss qui participeront à l'exposition de 1936.

Le secrétaire de l'exposition, M. R. R. Bachand, a, sur proposition de M. E. P. Corcoran, secondé par M. S. LeBrun, été maintenu dans ses fonctions de secrétaire pour une autre année et au même traitement.

Le Vicariat du Mackenzie.

Avec les indiens dans la forêt

Vers la fin de mai, la glace se désagrège et disparaît: l'eau devient libre pour la navigation. Alors les Indiens, avertis de ma présence, arrivent de tous côtés. Les tentes se multiplient de jour en jour, autour de nous, et bientôt 150 Indiens sont ici: c'est le groupe de l'Est.

Mais allons donc les voir venir... Là-bas, au large du lac, un petit point noir... qui grandit petit à petit et commence à se préciser. Il approche, et déjà je puis distinguer trois, quatre canots, attachés l'un derrière l'autre et remorqués par le premier, qui marche sous l'action d'un moteur.

Maintenant je distingue des vareuses rouges, des bonnets, des casquettes de toutes les couleurs... Dès que ma soutane est reconnue, bonnets, chapeaux et casquettes volent en l'air. J'imité le geste en guise de réponse... Enfin, voici nos voyageurs au but! Ils sautent sur le sable et viennent joyeusement me serrer la main... Ces chers Indiens, quels braves gens!

Mais ils me font pitié aussi. Il faudrait voir ces canots où hommes, femmes et enfants s'entassent avec les chiens, 5, 6, 8 parfois, et même plus... et tout le "bataclan"!

Ils ont faim, car ils ont manqué le passage des caribous. Pas un seul morceau de viande à se mettre sous la dent! Manifestement, ils sont dans la misère. Et pourtant, sous cette longue chevelure noire, des yeux noirs et vifs éclairent des figures amaigrées vous regardent avec bonheur. Les enfants s'empresse de me prendre par les mains, par la ceinture, par la soutane, et ils m'entraînent tout heureux.

—Mon Père, donne-moi ceci, donne-moi cela.

Et mes poches, remplies pour la circonstance, sont vidées en un clin d'oeil. C'est charmant au possible; mais le coeur fait mal quand même, car on voudrait pouvoir faire davantage pour ces petits diables rouges.

Durant son séjour au camp le missionnaire est nanti de pleins pouvoirs. Il devient grand manitou. A lui de tout régler, de tout décider. Aussi son poste est-il idéal pour apprendre rapidement la langue montagnaise.

Voici le programme d'une journée:

A 7 heures, sainte messe. Mais l'heure, ici, est passablement élastique. Une montre est un ennui. Il n'y a qu'une horloge: le soleil. Je tire un coup de carabine, et, après dix minutes, la sainte messe commence. Beaucoup de communications chaque jour, quoique ce groupe de l'Est soit moins fervent que celui du Nord.

Après l'action de grâces, je déjeune. Oh! déjeuner bien simple: de la viande sèche, quand il y en a, ou du poisson rôti à la broche. Le poisson de ces parages est délicieux, surtout cuit ainsi au bout d'un bâton. Pour ma part, je lui trouve un goût de *revenez-y* très prononcé... Pour ce qui est de la viande, n'en parlons pas: c'est succulent. Seulement, j'ai dû m'habituer à la manger ainsi à moitié crue.

Que diriez-vous de me voir manger de la graisse toute crue... sèche mais crue, avec de la viande crue, pilée, réduite en poudre?... Il s'agit de la graisse qui entoure l'estomac et les boyaux du caribou. C'est maintenant, un vrai régal pour moi. Mon estomac, jadis sujet à des troubles au scolasticat, est maintenant solide, régulier comme une montre. J'avoue, toutefois, que, dans les débuts, l'absence de pain m'a fait songer parfois aux bonnes tartines du pays natal.

Bref, le régime nouveau ne m'a nullement dérangé: au contraire... Un jour, en m'asseyant par terre devant mon assiette, j'y trouvai... ô sinistre évocation d'un duel à mort, j'y trouvai... un genou de caribou et une queue de castor. "Le combat dut être héroïque", pensai-je. Et je dégustai le menu par ordre hiérarchique.

Après le déjeuner, je parcours le camp, je vais chez celui-ci, chez celui-là, pour converser, puisque la consigne reçue de Mgr Breynat est de parler... pour apprendre à parler. Les Indiens sont très accueillants pour moi, et je vous assure que je ne connais pas l'ennui.

A deux heures, réunion de tous les enfants dans ma tente. Je leur apprends à prier, à chanter. Ils ne savent pas lire, et il faut répéter, répéter, répéter cent fois la même chose. N'importe: qu'ils sont gentils tous ces petits bronzés, vifs, pleins de feu, de vrais paquets de nerfs! Après la classe, ils me demandent de jouer avec eux; alors, on tire à l'arc, on joue à la balle, et même au football... N'est-ce pas intéressant?

A neuf heures du soir, je refais le tour du camp, en claquant des mains cette fois. Et tous les enfants d'accourir joyeux et de se rendre dans ma tente, bras dessus bras dessous, pour la prière du soir. Après quoi, je les reconduis à leurs parents, car, comme il n'y a pas de nuit à cette saison, ils joueraient jusqu'au matin.

Enfin, à 10 heures, je fais une dernière ronde dans le camp... Qu'ils sont donc poétiques ces soirs d'été dans les campements indiens! Devant les tentes, les gens sont assis autour d'un grand feu qui éclaire leurs visages bronzés et leurs habits multicolores. On n'entend plus que la rumeur confuse qui part de ces groupes

éparpillés dans tous les sens... Sur ce petit coin de la forêt, plane une atmosphère de mystère et de grandeur. Et nos Peaux-Rouges sont heureux parce que leur missionnaire est parmi eux... Nous formons ici, loin du tumulte, au coeur de ces grands bois, une petite portion, une cellule de cette grande Société qu'est l'Eglise catholique... Cette pensée m'a souvent réconforté quand l'idée me venait de songer à mon éloignement, à ma solitude.

Ma ronde terminée, sur l'extrême pointe qui s'avance au large, je m'agenouille pour ma prière du soir, dans le grand calme, tout près des dernières vagues qui viennent lécher le sable uni, devant les grandes montagnes qui s'estompent dans la demi-obscurité, tandis que du creux de ces montagnes s'élève un léger brouillard qui monte et s'étend sur les ravins. Tout s'endort dans le silence de la nuit, la nuit du grand Nord.

A cette heure, où je vois le soleil vous porter ses clartés, que de souvenirs j'évoque... Je vous revois, vous autres, là-bas, bien loin... et je prie pour vous. Sans doute, je suis seul, mais c'est notre vie, à nous, missionnaires, et je suis très heureux.

C'est seulement après cela que je rentre sous ma tente pour le repos de la nuit. Je m'habille en double, puis je m'enfonce dans mes couvertures cousues en forme de sac et étendue par terre. J'ai toujours bien dormi, sauf à la fin de mon séjour dans la forêt... à cause de petits indésirables. Mais j'en ai eu vite raison par une savonnée générale.

Il m'est arrivé aussi plusieurs fois d'être réveillé en sursaut par un bruit insolite... Quoi?... Qu'est-ce?... Brrr!... A deux pas... deux yeux brillants me fixent... Un loup?... Non, un chien qui cherche à manger. Je saute... un bon coup, et le voilà qui se précipite dehors en secouant ma tente et en réveillant toute la famille qui dort à côté.

Tous les jeudis, je faisais seul une randonnée de toute la journée à travers la forêt, en quête d'un gibier quelconque. Une fois, j'ai tiré un renard dans son terrier.

Mes conversations avec les Indiens furent fréquentes et instructives. J'ai pu constater qu'ils sont encore passablement superstitieux. Mais, avec le missionnaire, ils se tiennent sur leurs gardes, car ils savent combien nous nous moquons de leurs vaines croyances.

J'ai passé de longues heures dans les tentes, étendu, à la mode indienne, sur des couvertures. On parlait familièrement, souvent de façon joviale; parfois même un chant égayait les échos.

Les Indiens sont des gens de coeur, très généreux, mais ils restent de grands enfants, avec lesquels il faut se montrer très bon, très patient, mais ferme. Je les aime beaucoup, mais le cas échéant, je sais punir, et fortement, ceux qui le méritent. Après, ils vous estiment et vous aiment d'autant plus... M'ont-ils demandé de retourner encore auprès d'eux dans les bois!... Ca viendra, j'espère.

J'aurais voulu prendre la photo d'une grand'messe sous la tente et d'autres scènes encore; mais, en général, ils n'aiment pas cela, car ils savent que cela va chez les Blancs. Ce n'est que quand je pourrai m'expliquer correctement en montagnais que je serai à même de vous envoyer des illustrations, car il en est qui en valent la peine, je vous assure.

Encore un petit fait qui vous montrera la sollicitude des Indiens pour leur missionnaire. Un soir, vers 10 heures, comme le temps était excep-

tionnellement beau, je m'étais attardé à faire une petite promenade le long du lac. Or, Raphael, voyant que je n'étais pas rentré, s'inquiéta et alerta tout le camp.

Tout à coup, j'entends une fusillade nourrie, des cris d'hommes qui courent dans toutes les directions. Que se passe-t-il donc?... Vite, je rentre... Personne dans la tente!... Enfin, voici revenir Raphael.

—Eh bien, mon brave, que signifie tout ce vacarme?

—Père, on te croyait perdu... On te cherche partout.

Et le voilà qui court avertir les autres de ma rentrée. Alors, j'entends des grands cris d'hommes, de femmes et d'enfants... tandis que, sous ma tente, moi aussi je risais de bon coeur.

Ah! les braves gens!... Dans les voyages, ils ne supportent pas de me voir chargé: ils se chargeront au double, s'il le faut, mais pas de fardeau pour le Père!

Dans le pays, il y a des ours en quantité: aussi en ai-je mangé plusieurs fois, mais ça ne vaut pas le caribou. C'est au printemps seulement que les ours sont dangereux: alors, ils attaquent franchement le chasseur, même avant qu'il ait tiré. Avant-hier, un Indien en a tué trois, non loin de la Mission.

Dans huit jours, nous commençons la pêche pour l'hiver. Il nous faut capturer trois mille truites. Puis ce sera la grande chasse. Puis, encore la pêche. Déjà la température se refroidit fortement; les feuilles jaunissent. L'hiver, le long hiver de neuf mois est à nos portes. Il a déjà gelé fort et nous sommes au mois d'août!

Voilà comment cela va par ici!... Ma lettre était prête à partir voilà trois semaines, quand trois Indiens m'arrivèrent du Nord-Est avec ce message:

—Mon Père, on vient te chercher. Quelqu'un va mourir, bien loin, là-bas. Il faut s'y rendre vite, car peut-être

La saveur de l'Orange Pekoe "Salada" est sans égal

THE "SALADA"

est-il déjà mort. Nous avons voyagé sans dormir.

Vite je plie bagage, et, quelques instants après, nous étions en route. J'ai fait là un voyage que je n'oublierai jamais. Nous avons marché jour et nuit, mais, à la fin, la fatigue nous a vaincus, et, un beau matin, nous nous sommes réveillés tous les quatre, étendus tels quels, sans couvertures, au milieu du sentier. Nous avions pourtant décidé de ne pas dormir... Mais nous nous étions assis pour reprendre haleine quelques instants, en pleine nuit, et, ma foi, on s'est laissé prendre sans le savoir. Pour moi, j'étendu sur le dos, au milieu du sentier, mon voisin également. Vous devinez si on a ri, et de bon coeur, en se réveillant... Puis on est reparti au galop.

Heureusement, nous sommes arrivés encore à temps. J'ai pu voir et assister le moribond, un homme de 30 ans, qui est mort peu après.

Ensuite, on vint m'annoncer un autre malade, loin au Nord. Je partis un dimanche, dans la nuit noire, en canot, par une tempête violente. Huit jours durant j'ai voyagé, par des rivières rapides, par des lacs, et à travers bois, sans chemin. Si j'en avais le temps, je vous raconterais tout cela par le détail; mais le bateau de la poste arrive et va prendre ma lettre.

Il faut voir la vie des Indiens pour s'en faire une idée. Quels as!... J'aime cela, ces voyages, cette vie indienne. Le séjour que je vous ai raconté n'est rien à côté du voyage que

je viens de faire, et au cours duquel j'ai pu voir un Indien à l'oeuvre dans les rapides et les fourrés épais, en pleine nuit noire, avec un canot sur le dos. Je l'ai déjà dit: ils sont forts comme des hercules, ces gars-là!

J'étais avec trois jeunes jeunes gaillards qui n'avaient peur de rien... Ce qu'on a ri! Quelle soirée, que celle que nous passâmes autour d'un feu énorme où cuisait tout rend un porc-épic!... Etc... etc...

Mais je m'arrête et je termine en vitesse. Le bateau est là pour prendre ma lettre, ce 21 septembre 1935. A plus tard le reste!

Rodolphe PERRIN, O.M.I.

A BON MARCHÉ

Le maintien d'une unité coûte aux contribuables moins cher qu'autrefois. Ceux de la campagne n'ont à payer qu'un centin et demi par cent dollars d'évaluation; ceux des villes indépendantes, comme la nôtre, doivent payer deux centins par cent dollars d'évaluation. C'est une contribution minime, on en conviendra, pour les services immenses qu'une unité peut rendre à chaque famille. Ces services ont été énumérés d'une façon synoptique, mardi soir, au conseil municipal de Drummondville, par le Dr Deschesne, de Sherbrooke.

[La Parole].

—L'ex-président Hoover, Edison, Henry Ford et le cardinal Gibbons ont débuté dans la vie en vendant des journaux.



Ayez Plus de loisirs avec une BUANDERIE ELECTRIQUE

Inutile de laisser les gros blanchis-sages vous épuiser et miner votre santé. Ayez une BUANDERIE ELECTRIQUE! Une machine électrique à laver, à laquelle s'adaptent une tordeuse et une machine électrique à repasser, réduit la besogne du jour de lavage au minimum. Cette combinaison épargne le temps, les

tissus et économise de l'argent; avec elle, le jour du lavage n'est plus un jour spécial. Il vous reste beaucoup de temps pour les autres choses. Munissez VOTRE demeure d'une buanderie électrique. C'est bien, c'est moderne et il est si facile de la faire avec notre système de paiements commodes.



Le lavage de la semaine, y compris la lingerie de ménage, est fait pour 10c par semaine.



Le tordeur économise le temps et le travail requis pour laver et sécher.



Le repassage est fait entièrement par l'électricité, pour 30c seulement chaque mois. Tout le blanchissage de la famille!

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert".

HEMORROIDES sont promptement soulagés par l'usage de L'ONGUENT du Dr CHASE

LE PERE MATHURIN

Il y avait une fois un bon vieillard qu'on appelait le père Mathurin.

Ce père Mathurin était habitant et ne demeurant pas bien loin d'ici.

Il avait deux gendres, habitants tous deux, et ces deux gendres avec leurs femmes composaient toute sa famille, car il était veuf depuis nombre d'année et il ne s'était jamais remarié.

Je ne vous ai pas encore dit, chers lecteurs, que le père Mathurin était plus qu'à l'aise, il était riche et de plus passablement vieux.

Comme il s'ennuyait tout seul dans sa grande maison de pierre sur le bord de l'eau, il lui passa un jour par l'esprit l'idée de se donner à ses deux gendres qu'il aimait beaucoup, espérant bien achever tranquillement sa vie au milieu d'eux.

Il se donna donc, par devant notaire public, et le contrat une fois signé, dont copie fut faite en triple expédition, le père Mathurin, les deux gendres et les deux femmes, ne formèrent plus qu'un seul et même ménage.

Tout alla admirablement bien pendant les six premiers mois, et le père Mathurin disait à qui voulait l'entendre qu'il était une grosse bête de n'avoir pas songé à se donner dix ans plus tôt.

Le septième mois — on était alors en automne — un nuage vint à passer sur ce beau ciel bleu.

Il faut savoir que le père Mathurin, comme tous les vieillards qui sont riches, avait beaucoup d'amis et qu'il aimait à causer.

Or donc, bon nombre de vieux se rendaient chez lui. On fumait, on jasait, le père Mathurin prenait son petit coup, et comme il n'était pas seul, tous en prenaient. De temps à autre il en retenait quelques-uns à souper et alors on passait la veillée à jouer au major ou au dix.

Ces innocentes réunions furent les premiers boulets tirés sur la bonne harmonie que régnait dans la famille.

Les gendres trouvèrent que ces veillées causaient de grosses dépenses, que c'était un gaspillage, que si ça continuait, on finirait par se mettre dans le chemin; de leur côté les femmes crièrent bien haut qu'il n'y avait plus moyen de tenir la maison nette, que cette bande de trousseurs venaient mettre les catalogues hors de service avec leurs souliers de boeuf...

Bref, des deux côtés les récriminations pleuvaient. Le père Mathurin fit semblant de ne pas les entendre, et les visites et les veillées n'en continuèrent pas moins; mais à mesure que l'hiver avançait, la bonne intelligence était en baisse.

Pendant l'hiver se passa tout doucement, sans éclat. On se contentait de murmurer tout bas; une circonstance frivole en apparence vint rompre la glace.

Les travaux étaient déjà commencés à la campagne depuis deux ou trois semaines. Les deux gendres travaillaient au champ, et les femmes occupées à l'intérieur repassaient du linge.

Le père Mathurin assis contre le poêle, semblait converser avec un vieux chien aveugle couché à ses pieds le long du foyer.

Soit maladresse, soit intention, une des femmes vint à laisser tomber de l'eau bouillante sur le dos de l'animal, et la pauvre bête échaudée se mit à crier comme un goret qu'on écorche.

En attendant les cris plaintifs d'un vieil ami qu'il aimait beaucoup, le vieillard n'y tint plus et reprocha à ce manque d'attention.

Les deux femmes se mirent alors à dire tout ce qu'elles avaient sur le coeur; qu'il n'y avait pas moyen de faire la moindre chose autour de poêle, que le vieux et son chien écorchant étaient toujours collés dessus; qu'on les avait empoisonnés tout l'hiver, que la maison était toujours pleine d'étrangers qui mettaient tout sans dessus dessous, que c'était ci, que c'était ça, et l'on finit par appeler le bonhomme un vieux déplaçant.

Quand les deux gendres rentrèrent, la même scène recommença, et ceux-ci lui dirent qu'il était un méchant marabout.

Le vieillard, le désespoir dans le coeur, siffla son chien, et passa la porte sans dire mot.

Il alla tout droit chez son vieil ami, le père Sanschagrin, et lui raconta de point en point ses infortunes domestiques. Quand il eut fini de dévider son chapelet que le père Sanschagrin écoutait attentivement, tout en se promenant de long en large à l'ombre de quelques ormes qui ombrageaient ses bâtiments, le bonhomme Mathurin attendit patiemment que son ami lui donnât quelque conseil ou du moins ouvrit la bouche pour le consoler. Mais ce dernier ne semblait guère disposé à parler de si tôt, évidemment il mûrissait quelque plan.

"Tenez, dit enfin le père Sanschagrin, en s'arrêtant tout court et en mettant la main sur l'épaule de Mathurin, voulez-vous que je vous dise une chose, les trois quarts des enfants, quand la religion ne les tient pas bien en bride, ne valent pas mieux que les bêtes.

Vous voyez bien cet orme-là, le plus gros, celui du milieu, eh! bien, l'été dernier, j'y avais déniché des merles, et je mis les petits qui commençaient à avoir leurs plumes, dans une cage d'osier que j'attachai à la barrière de mon clos. Savez-vous ce qui arriva? Le père et la mère vinrent exactement tous les jours leur apporter la becquée comme s'ils eussent encore été au nid. Au bout de trois semaines, les petits étant assez grands pour voler tout seuls, je me dis: voyons, je mettrai ces petits en liberté, mais il faut que j'attrape les parents pour les en-cager à leur tour, je serais curieux de savoir comment ils seront traités ceux-là.

"Je plaçai donc, autour de la cage, des fétus de paille que j'enduisis d'une glu épaisse, et en moins d'un quart d'heure, je tins mes deux oiseaux que j'enfermai à leur tour, après avoir donné aux autres la clef des champs.

"Il advint ce que je pensais. Pas un des petits ingrats ne songea à apporter la becquée aux malheureux prisonniers. Le deuxième jour, vers le soleil couchant, la mère mourut; le lendemain, en me levant au petit jour, j'allai à la cage, le père était mort. Cela m'indigna. Comme je donnais cours à de tristes réflexions j'entendis en-dessus de ma tête, dans les branches des ormes, le caquet de quelques merles. Je levai les yeux; ils étaient six. Je crus reconnaître les ingrats qui ricanent sur la tombe de leurs parents. Furieux, j'allai quérir mon fusil, et les abattis tous les six du même coup. Je vous garantis que je les ai croqués, à mon déjeuner, sans remords. Eh! bien, père Mathurin, mon histoire de merles est quelque peu l'histoire de beaucoup d'enfants ingrats. Si vous m'eussiez consulté dans le temps, vous ne vous seriez pas donné de la sorte et vous vous seriez gardé une pomme pour la soif. Un homme dont on n'a plus rien à attendre et qui vous pèse sur les bras, voyez-vous, est un fardeau bien lourd. Mais enfin, le mal est fait, et ça ne servirait de rien d'en parler davantage. Quand le vin est tiré, il faut le boire, et puisque vous avez

commis une faute, il s'agit de la réparer. J'ai un moyen bien simple et qui réussira, j'en suis presque convaincu. Il est évident que c'est l'amour de l'argent et de l'intérêt qui a fait oublier à vos gendres le respect et les égards qu'ils vous doivent. Et bien, nous les prendrons par l'intérêt, l'amour de l'argent. Ecoutez bien: vous allez vous en retourner chez vous, et faites comme par le passé. Sur le coup de midi, quand vous serez tous à table, je m'en viendrai avec un sac de piastres françaises, nous passerons tous deux dans votre chambre, nous les compterons bien haut en parlant tout bas, puis vous ferez semblant d'ouvrir et de fermer votre coffre; après quoi je partirai et vous vous remettrez à table. Ils entendront naturellement le bruit des écus, et s'ils vous demandent d'où vous est venu tout cet argent, vous n'avez qu'à leur dire qu'il provient de la vente d'une terre que vous vous étiez réservée. S'ils se laissent prendre à ce piège, comme je n'en doute pas, vous verrez du changement, sous peu, dans leur manière à votre égard."

Ce qu'avait prévu le père Sanschagrin arriva de point en point. Tandis que les deux vieillards renfermés dans la chambre du fond comptaient et recomptaient, en ayant soin de les faire sonner bien fort, le fameux sac aux piastres françaises, les deux gendres et leurs femmes, l'oreille collée contre la porte, tâchaient de surprendre ce qui se passait à l'intérieur.

Dès que le père Sanschagrin fut parti et que le bonhomme Mathurin se fut remis à table, les deux femmes prenant leur voix la plus douce et la plus caline, dirent en souriant:

— Il paraît, pépère, que vous ne nous aviez pas tout donné.

— Comment, père Mathurin, s'écriaient les deux gendres, vous aviez encore des argents et vous ne nous le disiez pas? Vous vouliez donc nous surprendre, cher pépère?

— Point du tout, mes enfants, reprit le bon vieillard d'un ton grave et quasi solennel, j'ai voulu simplement vous éprouver, et je me suis aperçu avec douleur que je n'avais affaire qu'à des ingrats. Je vous pardonne toutefois vos torts, mais je vous préviens, mes gendres, que je ne laisserai le reste de ma fortune qu'à celui d'entre vous qui se comportera le mieux à mon égard et qui me témoignera le plus de véritable affection. Dès ce moment, comme vous pouvez le penser, chers lecteurs, on se garda bien d'appeler encore le bonhomme vieux déplaçant ou vieux marabout. C'était pépère par-ci, c'était pépère par-là; les deux gendres et leurs femmes se disputaient à qui servirait le plus tôt et le mieux le cher pépère. Bref, le bonhomme n'avait jamais été si heureux de sa vie.

Au bout de dix ans, lorsque le père Mathurin se sentit près de mourir, il fit venir dans sa chambre ses deux gendres et leur dit en leur désignant le coffre dont j'ai parlé tantôt: Mes enfants, vous trouverez là dedans un testament qui explique mes dernières volontés.

Dès qu'il fut mort, les deux gendres n'eurent rien de plus pressé que d'ouvrir le coffre dans lequel ils comptaient bien puiser l'or et l'argent à pleine main, mais je vous laisse à juger de leur étonnement, lorsqu'au lieu de cette fortune tant convoitée, ils ne trouvèrent que des roches et un rondin d'une bonne grosseur, autour duquel se trouvait enroulé un morceau de papier que le notaire public de l'endroit avait orné de ces mots, écrits de sa plus belle main:

— Je lègue ce rondin pour casser la tête au père qui com-

QUE SOMMES-NOUS CHEZ NOUS?

Le premier recensement des positions économiques des Canadiens français. — Quelle place occupons-nous dans les principales industries du Québec?

Un dépit de l'effroyable misère dont elle s'accompagne, apparaît aujourd'hui clairement que la crise aura été pour le peuple français du Canada une leçon salutaire. A la suite des esprits les plus avertis, les plus pondérés, à la suite de quelques éveilleurs, en tête desquels se place M. l'abbé Groulx, chacun s'interroge sur l'avenir qui nous est réservé. Dans tous les milieux, dans toutes les classes, l'on se demande: que sommes-nous chez nous? Où allons-nous?

La prolétarisation de notre peuple par la grande industrie et le commerce industrialisé est de tous les problèmes que présente notre survivance le plus actuel et le plus angoissant. Nous sommes, inutile de nous leurrer, des prolétaires, de la chair à usine. Sur ce point, tous ceux qui savent voir sont d'accord. Mais tout n'est pas de l'affirmer et de le déplorer. Il faut, en outre, appuyer notre connaissance sur des faits, des chiffres. Existe-t-il un recensement de la grande industrie qui nous tient ainsi en servitude? Personne jusqu'ici ne l'avait entrepris. De là, les approximations qui caractérisent la plupart de nos discussions sur ce projet. Pour combler cette lacune, M. Victor Barbeau vient de faire le point.

Dans un ouvrage intitulé *Mesure de notre taille*, qui doit paraître prochainement aux éditions du "Devoir", M. Barbeau étudie quelles sont, en dehors de l'agriculture, les principales sources de revenus du Québec. Il passe en revue, donnant des noms, des chiffres, le bâtiment, les minoteries, les mines, les produits alimentaires, les papeteries, l'électricité, les industries du bois, du fer, de l'acier, etc. Et, à chacun de ces postes, il montre, il mesure notre participation. Ses conclusions, on s'en doute, sont loin d'être réconfortantes. Mais guérit-on un malade en disant qu'il n'a pas besoin de régime et qu'il peut se permettre tous écarts? Partant de ce principe, *Mesure de notre taille* n'est pas un livre de défaitisme. C'est un livre vrai, humain, énergique qui devrait aider le peuple canadien-français à se ressaisir, à se retremper. A ce titre, il a sa place dans tous les foyers. Si votre libraire ne l'a pas, commandez-le directement [un dollar franco] à l'auteur, avenue Holton, 41, Westmount [Québec].

mettra la sottise de se donner à ses enfants.

chiffres et des idées.

Professions et Affaires

NOTAIRE

R.-R. Bachand
BUREAU AU-DESSUS DU
MAGASIN CLEMENT
ET FRERES
WATERLOO, P. Q.

ASSURANCE
GENERALE

R.-Fred Shaw
TOUS GENRES D'ASSURAN-
CES AUX TAUX LES
PLUS BAS.
WATERLOO, P. Q.

EMBAUMEUR

Chambre mortuaire, corbillards,
auto et chevaux. Fleurs pour

toutes les occasions.
Théo. Dupaul

Tel. 247w—WATERLOO, P. Q.

NOTAIRE

A. Boulay

Successeur de
JODOIN ET BOULAY
WATERLOO, P. Q.

Dr L.-J. BACHAND

MEDECIN-CHIRURGIEN

EX-INTERNE DES HOPITAUX DE MONTREAL
EX-INTERNE EN CHEF A L'HOPITAL PASTEUR

IMMEUBLE DUPAUL

TELEPHONE 77

TELEPHONE 84

CASIER POSTAL 455

Anatole Gaudet, C. R.

AVOCAT

RUE PRINCIPALE

FARNHAM, QUE.

Successeur de *Elisée Gaudet*

Tel. Bureau 78

B. MARCHESSAULT

AVOCAT

WATERLOO

P. Q.

J.U. POIRIER, C. F. A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIE

Vérification, organisation de comptabilités commercia-
les, industrielles et municipales. — Etablissement du
prix de revient. — Expertise et incorporation de
compagnies. — Vérification de livres de mu-
nicipalités et commissions scolaires.

SYNDIC DE FAILLITE

WATERLOO, P. Q.

TELEPHONE: 38

Bureau Vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale

LE TEMPS DES SUCRES

IL EST MOINS ELOIGNE QU'ON NE CROIT.
ETES-VOUS PRET POUR LA PROCHAINE SAISON?



Sinon, consultez-nous sans délai
pour vos évaporateurs, chalu-
meaux et autres accessoires.

LEBRUN & LUSSIER

PLOMBIERS

WATERLOO, P. Q.

TEL. 91 et 281

La Femme au Foyer

ETRE NATUREL

Etre naturel, c'est être soi-même. On dit d'une personne qui manque de simplicité qu'elle est "empruntée". Une personne empruntée prend un caractère, une apparence qui ne lui appartient pas. Elle se cache. Elle se couvre d'un masque. En un mot, elle ment. Etre naturel, c'est être vrai.

Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. A plus forte raison, celles qui nous concernent personnellement. Elles nous fâchent; il nous semble qu'elles nous diminuent. Il faut, en certaines circonstances, beaucoup de courage et d'humilité pour se montrer tel qu'on est, pour s'avouer. Etre naturel, c'est être courageux, c'est être humble.

C'est aussi être sage. On se trahit toujours à vouloir se parer des dépouilles des autres. Elles ne sont pas faites à notre taille, à notre mesure. Elles ne nous conviennent pas. Elles nous rendent ridicules.

Et que gagnons-nous donc à nous avantager, à vouloir paraître plus que nous sommes? Dieu sonde les cœurs et les reins, nous ne lui en ferons pas accroire. Quant à nos semblables, s'ils se prennent parfois à notre jeu, nous ne saurions les tromper longtemps, et parce que beaucoup font eux-mêmes ce que nous faisons, ils nous devinent, ils nous démasquent.

Notez qu'ils nous arrivent d'agir ainsi sans calcul; nous sommes, à notre insu, victimes de l'ambiance, de la civilisation et de la civilité, d'une vie qui s'échafaude sur la convention et qui exige sans cesse de petits mensonges.

Que vienne le malheur, il se chargera de mettre notre âme à nu! L'artificiel et le compliqué tomberont d'un coup. Nous redeviendrons qui nous sommes. Une attitude, un cri que nous ne pourrions retenir nous révélera autant à nous-mêmes qu'aux autres.

Les épreuves sont des professeurs de simplicité. Elles s'enveloppent d'une sobre grandeur qui n'est pas la grandiloquence.

—D'où vient donc que votre jeu soit si simple? demandait Napoléon au grand tragédien Talma.

—Sir, répondit l'artiste, j'ai, pendant la Révolution, assisté à des séances dramatiques. On jouait sa vie, sa tête. Eh bien, j'ai remarqué que l'on parlait bas et que l'on ne faisait pas de gestes!

Sur un autre plan, quel chrétien ne se sent pas ému par l'adorable sobriété des sept dernières paroles du Christ mourant pour notre rachat!

S'il est quelqu'un que nous devons, non pas contrefaire, mais imiter, c'est bien ce divin modèle.

Pour le suivre, il faut autre chose que de l'habileté; il exige de nous l'effort, la persévérance, le renoncement, la vertu.

En imitant le Christ, nous nous transformerons, nous nous nous embellirons, certes, mais nous n'emprunterons rien d'étranger, bien plus, nous nous retrouverons nous-mêmes, car nous nous serons souvenus que Dieu nous avait créés à son image.

LE NOEL.

AVEC LE SOURIRE

Vous connaissez, n'est-ce pas, ces petites pelottes représentant deux petites têtes en terre cuite: l'un, un bébé qui pleure, l'autre, un bébé qui rit, sous des cheveux de peluche piqués d'épingles: des "Jean-qui-pleure" ou des "Jean-qui-rit". Or, nous devons nous efforcer de faire de nos enfants des petits "Jean-qui-rit" et mettre dans leur enfance le plus de joie possible.

Montrons à nos enfants: obligations, travaux, devoirs, comme un privilège, un amusement.

C'est ce que nous faisons d'instinct quand la soupe des tout-petits ne passe pas; nous la leur avons bien souvent fait manger toute entière en disant à chaque cuillerée: "Pour papa, pour maman, pour grand-mère, etc."; au lieu de pleurs, c'étaient des cris de joie. Avec l'huile de foie de morue ne

peut-on employer semblable stratagème? L'appeler, par exemple, l'huile qui rend fort-fort, ou qui fait devenir grand-grand-grand, redisant le mot jusqu'à ce que tout soit avalé. Les enfants, qui même étonnés, s'amuse à répéter et prendront avec plaisir un remède qui amène tant de drôlerie.

Quand nous demandons un service à nos garçons et à nos fillettes, que ce ne soit pas comme une corvée que nous leur donnons à faire, mais comme une preuve de confiance en leur serviabilité et en leur capacité: "Tu vois, je suis occupée, sûrement tu sauras aller me chercher ceci"; ou bien: "Maintenant que tu es grande, tu pourrais mettre les assiettes sur la table. Voyons si tu es assez grande pour ne pas les casser?"

Essayons ce moyen pour vaincre la peur des enfants comme aller sans lumière dans une pièce obscure, entendre le tonnerre, etc.

Gardons-nous surtout en montrant aux enfants comme une punition ce qui sera leur devoir, de le leur gâter par avance. Gardons-nous de dire, par exemple, comme cela se fait souvent: "Si tu n'es pas sage, on te mettra à l'école." Ou encore: "Si tu ne te tiens pas tranquille et que tu m'ennuies, je te ferai apprendre à lire, tu verras alors si tu t'amuses!" Ou: "Fais attention, tu vas te rendre malade, et le docteur te donnera des choses très mauvaises." Ne vaut-il pas mieux dire comme cette maman à son petit garçon: "Pense donc que l'année prochaine tu iras à l'école; tu auras une gentille maîtresse, que tu aimeras bien et à laquelle il faudra obéir; puis beaucoup de petits camarades. Tu apprendras à lire et à écrire comme un grand garçon!"

Et croyez-le bien, c'est pour toute la vie que vous habituerez les enfants à prendre toute chose dans un sens optimiste.

Le monde endort les chagrins, mais il ne les guérit pas.

REFLEXIONS DE CAREME

N'avons-nous pas fait connaissance un jour ou l'autre, mesdames, avec "l'épreuve, la souffrance", ces divines visitations qui nous arrivent sans s'annoncer au lendemain d'un bonheur très goûté, la veille d'un plaisir attendu, désiré; qui s'installent dans notre foyer, dans notre cœur pour un temps indéterminé?... Leurs séjours plus ou moins fréquents font partie du programme de la vie que Dieu nous a prêtée pour des années dont Il connaît Seul le nombre, et que nous voudrions bien prolonger. Qu'importent les douleurs, quand les joies qui passent nous reposent, nous séduisent!

Elles sont rares de nos jours les vaillants du monde qui souffrent volontairement... Du moins, essayons d'être suffisamment courageuses pour accepter les "épreuves", ces messagères célestes, qui viennent nous parler de la sagesse du Maître Infini qui dispose à son gré de nos exigences et pour notre bien; ces bonnes ouvrières qui nous mettent en mains les matériaux nécessaires pour préparer notre "gloire éternelle".

Heureuses les optimistes qui travaillent les jours mauvais avec au cœur de l'espérance pour un temps meilleur! Heureuses surtout les résignées qui, fortes des vertus évangéliques, savent sourire à leurs

POUR FAIRE OEUVRE UTILE

Beaucoup de femmes, parce qu'elles ne restent jamais les doigts ou l'esprit inoccupés, se croient un certain mérite, se décernent un brevet d'activité et terminent leur journée avec une satisfaction assez naïve d'elles-mêmes, sans se rappeler que faire des riens équivaut à ne rien faire.

Certes, je préfère vous voir absorbées par des occupations insignifiantes que de vous contempler oisives mais ne vaudrait-il pas mieux donner un but utile à votre activité?

Ce qui est puéril et niais est de passer votre temps à faire des choses qui, confectionnées par vous, seraient plus coûteuses et moins réussies que celles choisies dans un magasin; c'est de remplir votre maison d'ouvrages prétentieux et sans grâce; c'est d'essayer pour le plaisir de la nouveauté d'entreprendre une besogne qui ne servira ni à vous ni aux vôtres; c'est encore — sous prétexte de bien vous documenter — de passer des heures dans les magasins, de prendre le temps des employés alors que vous êtes fermement résolues à ne pas vous livrer à cet achat pour lequel vous les dérangez; c'est encore de vous absorber dans des visites oiseuses, dans des rêveries ou des souvenirs vagues.

Il faut vous rappeler que le temps vous est donné pour en faire un emploi utile et que vous accoutumer à en mal user, c'est imprimer à votre vie entière une direction fautive.

Le temps partagé d'une manière raisonnable entre les lectures amusantes et les lectures frivoles, entre le plaisir et le devoir, entre les ouvrages de bienfaisance et ceux de pur agrément passe plus vite, laisse une meilleure impression et vous rend plus satisfaites de vous-mêmes que celui qui s'écoule sans but, au gré de la fantaisie du moment; faites-en l'expérience!

Supprimez le plus possible les riens qui viennent encombrer vos instants, multipliez les actes de bonté, d'affection, de prévoyance. En un mot, établissez dans votre vie une juste proportion entre vos différents devoirs, sans oublier le soin de votre perfectionnement moral et intellectuel. Et vous serez satisfaites de vous-mêmes et des autres...

CONTRE LE DIABETE

La chair de la truite arc-en-ciel vient d'être ajoutée à la liste des substances de poisson susceptibles d'être utilisées comme adjuvants dans la sauvegarde de la santé de l'organisme humain. Il ressort, en effet, de notices parues dans certaines revues médicales que des docteurs d'origine danoise sont parvenus à développer un type amélioré d'insuline pour le traitement du diabète. Cette nouvelle insuline résulterait du mélange de l'insuline-type avec une protamine dérivée de la substance de *Salmo irideus*, truite arc-en-ciel en langue vulgaire. Cette découverte ne signifie pas, dit-on, que l'insuline-type sera entièrement remplacée par le nouveau médicament dans le traitement diabétique mais que "l'insuline-protamine" sera plus effective que la première en nombre de cas. Il convient toutefois de faire observer ici que s'il est vrai que la substance de la truite

souffrances physiques et morales, peuvent cacher avec adresse, à ceux qui les approchent, l'amertume de leur cœur, et répandent, dans le silence, des pleurs méritoires!

Car la vie est et sera toujours ce qu'elle est: "Un fond triste parsemé de plaisirs qui nous permettent de se reposer pour souffrir."

dans la confection d'une nouvelle insuline, il ne s'ensuit pas pour cela que la chair elle-même soit bienfaisante dans le traitement contre le diabète.

Au demeurant, si le fait de consommation de la truite arc-en-ciel ne peut être considéré comme utile dans un traitement contre le diabète, il n'en faut pas conclure que le poisson soit sans action sur la santé humaine. Les produits de la pêche comptent parmi les meilleurs comestibles pour la raison que la plupart d'entre eux comportent des éléments qui assurent la sauvegarde de la santé. C'est ainsi que les huiles de poisson constituent une des principales sources de la vitamine D, vitamine qui rend si effective l'huile de foie de morue et l'huile de foie de flétan au point de vue sanitaire. La chair des poissons de mer est plus riche que tout autre aliment en iode. Or l'iode exerce une action préventive contre le goitre. Le calcium, le phosphore et autres corps, sont présents dans la substance du poisson. A cause de sa teneur en cuivre, la chair des huîtres est utile aux personnes atteintes d'anémie. Il est donc sage de faire un usage fréquent de poisson dans sa diète alimentaire.

LE POISSON

Le poisson contient la même valeur nutritive que la viande, à un prix beaucoup plus bas, et donne une nourriture qui, non seulement est délicate, mais est aussi de digestion facile.

Le poisson blanc, la merluque, la halibut, la morue, le flétan, le carrelet, l'éperlan, la perche, le brochet, le poisson-lune appartiennent à la classe des poissons à chair blanche.

Le saumon, l'aloise, la truite des lacs, le merlan et le hareng appartiennent à la classe des poissons à chair rouge.

Comme le poisson à chair blanche est considéré plus facile à digérer que celui à chair rouge, il doit être choisi de préférence pour les invalides, les convalescents ou ceux qui ont une pauvre digestion.

Comment nettoyer le poisson.

Enlevez les écailles passant un couteau sur le poisson et râclant de la queue à la tête.

Essayez le poisson intérieurement avec un linge trempé dans l'eau froide salée d'abord et ensuite avec un linge sec et propre mis à part pour cet usage. La tête et la queue peuvent être utilisées

GRATIS



Magnifique service de vaisselle de 135 morceaux en semi-porcelaine anglaise, valeur de \$30.00

donné gratis avec le

THE ou CAFE

MIKADO

Demandez-le à votre fournisseur. Thé noir garanti Ceylan et Indian. Café garanti pur.

vent être laissées ou enlevées selon le mode de cuisson.

Manières de cuire le poisson.

Les meilleures méthodes de cuire le poisson sont: sur le grill; au four ou à la vapeur.

Les poissons propres à être grillés sont: le maquereau, le poisson blanc, la morue, l'aloise, la truite, etc., le flétan coupé en tranches et le saumon, l'éperlan et les petits poissons. Pour le griller — arrosez-le de graisse fondue, saupoudrez-le de farine, sel, poivre et cuisez sur la flamme ou sur un feu vif.

Les poissons propres à cuire au four sont: le poisson blanc, la morue. Suivez les directions données pour poisson au four.

Les poissons propres à être bouillis sont: le saumon, le halibut, la morue, le merlu, la truite, etc. Enveloppez dans une toile et ajoutez 1 cuillerée à soupe de vinaigre et 1 cuillerée à soupe de sel pour chaque pinte d'eau.

Les poissons propres pour la friture sont ceux à chair blanche. Cuisez immergés dans la graisse profonde, ou bien faites sauter dans la poêle, avec une petite quantité de graisse.

Tableau du temps pour la cuisson du poisson.

Au four—poisson épais, par livre: 10 à 15 minutes.

Au four—poisson mince, par livre: 8 à 10 minutes.

Bouilli—poisson épais, tel que halibut, saumon, par livre: 8 minutes.

Poisson frit—en tranches ou filets: 4 à 7 minutes.

Poisson frit — éperlan ou arc-en-ciel peut être utilisée

MA VITRE

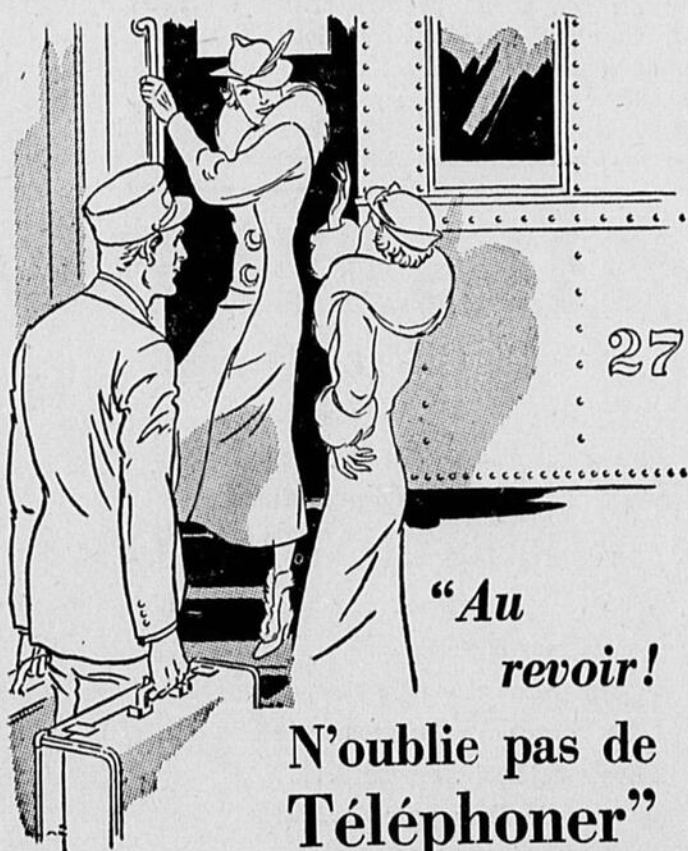
Le soleil sur la neige éclate sans la fondre. Mais la vitre où le gel a ciselé des fleurs Perd son relief nacré sous l'effet des chaleurs: Tigres et fleurs bientôt ne peuvent correspondre.

Tout s'imprécise et se dissout pour se confondre Car le givre n'a plus ses neigeuses pâleurs; Comme une feuille d'eau mince il s'écroule en pleurs Ou plissant par fragments translucides, s'effondre.

Tout au bas de la vitre une bordure luit, Une goutte descend, une goutte la suit; L'humide ourlet gonflé d'eau successive crève...

Dans l'âme humaine ainsi toujours se résoudra En eau vaine, la joie éphémère du rêve. Que l'éternel espoir demain reflétera.

Albert LOZEAU.



"Au revoir!"
N'oublie pas de
Téléphoner"

Pour dissiper la tristesse d'un départ, combler le vide d'une absence, servez-vous du téléphone. Il est si facile de donner des ailes à vos paroles, faire entendre votre voix aux chers parents ou aux bons amis que vous venez de visiter.

Demandez les taux à la téléphoniste de l'interurbain dès votre arrivée. Vous verrez comme ils sont peu élevés.

Les appels entre postes et aussi les appels "de personne à personne" bénéficient du tarif réduit de la nuit après 7 p.m., et du tarif de fin de semaine TOUTE LA JOURNEE DU DIMANCHE.



VOGUE
CIGARETTE PAPERS

PAPIERS À Cigarettes

VOGUE

D'UN BLANC PUR

Gros Livret
AUTOMATIQUE

Double 5¢

NOUVELLES DE WATERLOO

—Mme Pierre Brault est depuis une semaine en visite chez des parents à Roxton Falls.

—M. et Mme Georges Loisel, de Granby, étaient les hôtes de la famille J. H. Larose, dimanche dernier.

—Mme J. A. Comeau, de Granby, visitait la semaine dernière sa mère, Mme P. A. Trudeau.

—M. Georges Trudeau est retourné à Montréal après avoir été l'hôte de sa mère, Mme P. A. Trudeau.

—Mm. Rosaire Hubert et L. P. Jolin étaient ces jours derniers à Sherbrooke et y visitaient des amis.

—M. L. P. Vallerand a passé la dernière fin de semaine à Sherbrooke, en visite chez sa mère, Mme A. Vallerand.

—Le notaire Robert Bachand s'est rendu à Montréal au commencement de cette semaine.

—M. J. D. Boisvert, de la Banque de Commerce, était récemment l'hôte de son frère, M. J. O. Boisvert, de Coaticook.

—M. et Mme Roger Audette étaient à Sherbrooke en fin de semaine et y visitaient M. et Mme Valmore Blanchard, autrefois de cette ville.

—M. Roger Goyette, E.E.M., a passé quelques jours chez ses parents, à South Stukely. M. Goyette est maintenant au nombre des internes de l'hôpital St-Luc à Montréal.

—Mme Joseph Brochu et son fils, Jean-Guy, ont visité récemment des parents à Racine, entre autres Mme Célestin Fontaine, M. et Mme Joseph Chicoine, MM. Wilfrid Bombardier et Rodolphe Hébert.

—M. et Mme E. Charbonneau, accompagnés de leur fille Monique et de M. Lucien Gingras, étaient dimanche dernier en visite chez des parents à Granby.

—M. l'abbé Raoul Pélouquin, vicaire à l'église Ste-Famille de Granby, vient d'être transféré à St-Damien de Bedford et sera remplacé par son confrère de cette dernière paroisse, M. l'abbé Léo Larochelle.

—Mme Philippe Poirier est

de retour de l'hôpital St-Vincent de Paul, à Sherbrooke, où elle a passé quelques semaines sous traitement. Sa fille, Mlle Laurette Poirier, l'accompagnait à Sherbrooke et y était l'invitée de Mme A. Archambault.

—La circulation dans nos rues a été rendue très difficile par le dégel et on ne compte plus les véhicules-moteurs qui y sont restés en panne depuis le commencement de la semaine. C'est un petit inconvénient d'autant plus fréquent cette année que les chutes de neige ont été plus abondantes qu'à l'ordinaire.

—Nos fabricants de sucre et de sirop d'érable ont dans plusieurs cas commencé à entailler leurs érables et leurs produits seront bientôt sur le marché. On nous prédit même qu'il y en aura dès la fin de cette semaine. Avis aux amateurs.

—En dépit de la pluie tombée hier et avant-hier, pluie qui avait été précédée d'une température plus haute qu'à l'ordinaire à ce temps-ci de l'année, l'eau n'a pas encore causé trop de dommages ici, sauf l'inondation de quelques caves. Les employés de la voirie ont cependant dû travailler ferme pour empêcher ce dégel subit d'avoir des conséquences désastreuses.

—M. et Mme Fred E. Lewis, autrefois de cette ville et maintenant de Montpellier, Vt., ont célébré récemment le cinquantième anniversaire de leur mariage. Les vénérables jubilaires ont quitté Waterloo il y a une douzaine d'années pour aller s'établir dans la Nouvelle-Angleterre. M. Lewis est un ancien mécanicien du chemin de fer Central Vermont.

—MM. C. A. Robidoux et Gérard Normandin étaient en voyage d'affaires à Granby dans le cours de la journée de mercredi.

—M. Lucien Therrien, agronome régional, assistait cette semaine à une réunion de cultivateurs à St-Paul d'Abbotsford, cependant que son assistant, M. H. P. Ricard, se rendait à St-Césaire pour y rencontrer également un groupe de fermiers de la région.

—Le conseil du comté de Shefford vient de voter la somme de cent dollars aux "triplets" de Ste-Cécile de Milton, enfants de M. et Mme Arsène Guillemette, nés le 4 mars 1935 et qui viennent de célébrer le premier anniversaire de leur naissance. Plusieurs citoyens de cette circonscription continuent de s'intéresser aux trois jumeaux dont la santé est actuellement excellente à tous les points de vue.

—Ce matin, à la résidence de M. Adélarde Fournier, est décédé, dans la personne de M. Joseph Jarry, l'un des plus vieux citoyens de Waterloo. M. Jarry, qui était en effet âgé de 77 ans, habitait cette ville depuis tout près de 64 ans. Trois fils lui survivent: Henri, de Montréal, Achille et Emile, de l'Ouest canadien et de l'Ouest américain. Le service aura lieu demain matin, à neuf heures et demie, en l'église St-Bernardin.

—M. P. E. Boivin, ancien maire de Granby et ex-député de Shefford à la Chambre des Communes, a été élu ces jours derniers directeur de la Prudential Trust Company Limited. Il est déjà président de la Granby Elastic Web, président de la Ever Lactic Corporation of Canada, vice-président de la Siscoe Gold Mines Limited et

Trois causes intéressantes en Cour Supérieure de Sweetsburg

L'honorable juge Hector Verret rend sa décision dans deux de ces contestations judiciaires et prend la troisième en délibéré. — Canadian Trust Co. vs Gédéon Gouin.

Siégeant au Palais de Justice à Sweetsburg jeudi dernier, le 5 mars, l'honorable juge Hector Verret, de Sherbrooke, a entendu la cause de la Guardian Trust Co., de Montréal, contre Gédéon Gouin, de Sutton.

Gouin a obtenu de la Guardian Trust, le 14 décembre 1931, par acte devant Mre C. U. R. Tartre, notaire à Sutton, la promesse de vente d'une ferme pour le prix de \$9,000 dont \$500 comptant et la balance de \$8,500 payable dans les cinq ans, mais à condition de payer dans l'intervalle \$300 les 1er mai et 1er novembre de chaque année, plus l'intérêt semi-annuel de 6 1/2 pour cent.

Gouin devait en plus tenir les bâtisses assurées à ses frais, payer les impositions foncières municipales et scolaires.

Après avoir payé par versements, dans le cours de l'été suivant 1932, les intérêts échus le 1er mai, la grange et l'étable, ainsi que la récolte et diverses machines aratoires, furent incendiées au mois d'octobre.

La compagnie demanderesse prétend que le défendeur lui a permis de garder \$1,200 à même les assurances, en mars 1933, pour liquider les arrérages d'intérêts et les versements en principal qui étaient devenus dus, Gouin recevant la balance de l'assurance, savoir \$1,567, pour rebâtir. L'automne suivant 1933, il paya encore par versements les intérêts échus le 1er mai précédent, mais négligea par la suite non seulement de faire les paiements en principal, mais aussi les intérêts et même les taxes municipales et scolaires; de sorte qu'après l'avoir mis en demeure par un avis de trente jours sous la Loi du Moratoire en juillet 1934, la compagnie demanderesse a intenté la présente action en annulation de la promesse de vente.

Le défendeur Gouin, représenté par Me Jos. Gingras, de Waterloo, a commencé par contester sous le motif que l'argent que la compagnie demanderesse avait reçu de l'assurance était en application des paiements à venir en intérêts seulement et non pas en application sur les paiements en principal vu que le défendeur avait l'intention de se prévaloir de la Loi du Moratoire pour suspendre ses paiements.

Subséquemment à cette défense, le défendeur s'est prévalu au mois d'octobre 1934 de la Loi Fédérale du Concordat pour faire une proposition qui a été refusée par sa créancière, alors que le défendeur Gouin a fait une cession de ses biens entre les mains du sé-

directeur de plusieurs autres compagnies. Tous les amis de M. Boivin, et ils sont légion dans le comté de Shefford et ailleurs, se réjouiront du nouvel honneur qui lui échoit.

—Edouard Arnold tient le rôle principal de "Diamond Jim", la grande pellicule à l'affiche du Starland pour aujourd'hui et demain. Il est secondé par ces deux autres artistes en vedette, Jean Arthur et Binnie Barnes. Le programme de dimanche, lundi et mardi comprend la grande primadonna Lilly Pons dans "I dream too much", assistée de Henry Fonda. Jeudi prochain, un autre film français qui fera les délices de tous nos compatriotes qui le verront se dérouler sur la toile du Starland. C'est: "Toi que j'adore", avec Jean Murat et toute une troupe d'étoiles.

questre officiel, M. Albéric Pinsonnault, de Bedford, et ce dernier ayant été forcé par un jugement de la Cour Supérieure de continuer l'instance s'en rapporta à justice sur l'avis des inspecteurs.

Sur les entrefaites, le défendeur demanda à substituer Me E. A. D. Morgan, C.R., de Montréal, comme son procureur au dossier, motion de substitution qui fut refusée par la Cour sous le motif que Gouin ayant fait cession n'avait plus de status civil et était représenté par son séquestre officiel. Alors Gouin fit requête ex parte, sans aucun avis à ses créanciers, pour être relevé de sa cession, ce qui lui fut accordé le 7 mai, en même temps que jugement fut rendu contre lui annulant la promesse de vente consentie par la demanderesse.

Le défendeur fit alors une requête civile récitant les faits ci-dessus et alléguant que jugement avait illégalement été rendu, sans qu'il ait eu l'opportunité de se défendre, alléguant en plus que la cession qu'il avait faite était illégale parce qu'il n'en avait pas le droit dans le temps comme cultivateur.

En janvier dernier, son procureur, Me E. A. D. Morgan, C.R., étant décédé accidentellement à Sweetsburg, fut remplacé au dossier par Me Chs. M. Cotton, de Montréal, et la requête civile put enfin procéder jeudi, alors que la demanderesse était représentée par son procureur, Me L. A. Giroux, C.R., de Sweetsburg, assisté de Me F. A. Béique, C.R., de Montréal.

Les témoins entendus furent le séquestre officiel, M. Albéric Pinsonnault, de Bedford, le défendeur requérant Gouin et M. Lindsay, de Montréal, comptable de la compagnie demanderesse.

Après les plaidoiries, la cause fut prise en délibéré pour jugement au prochain terme.

Georges Martin vs Mathias Fontaine

Le demandeur, Georges Martin, cultivateur du Canton de Shefford, par l'entremise de son procureur, Me Jos. Gingras, avocat de Waterloo, a intenté une saisie-gagerie en avril 1935 contre Mathias Fontaine, cultivateur, du Canton de Stukely, en recouvrement de la somme de \$114 de loyer sur bail conditionnel fait et passé en octobre 1928, devant Mre R. R. Bachand, notaire, à Waterloo, lequel bail avait d'abord été consenti originairement à Alfred Dufresne, qui, en juillet 1930, a cédé ses droits au présent défendeur Fontaine.

Ce dernier a d'abord rencontré l'action par une motion contestant le procès-verbal de l'huissier Lévi Bergeron à l'effet qu'il était faux que le défendeur avait été mis en demeure par l'huissier, précédemment à la saisie-gagerie, de lui payer la somme de \$2014 et Fontaine concluait à ce que l'action soit renvoyée avec dépens vu la fausseté dudit procès-verbal et l'irrégularité de l'assignation.

Comme l'action du demandeur ne réclamait par ses conclusions que \$114, il y avait évidemment erreur cléricale de la part de l'huissier instrumentant qui avait confondu le prix total du contrat de louage avec le montant réclamé.

Mais avant que la Cour ait pu adjuger sur cette motion du défendeur, ce dernier s'est prévalu de la loi fédérale du

Elle peut travailler sans aide maintenant

Des amis de son mari lui conseillent les Dodd.

Madame Martineau est promptement soulagée de ses souffrances.

Montréal, P. Q., 9 mars [Spécial]. — "Je souffrais depuis longtemps de mal de rein et de vessie", écrit Mme Wilfrid Martineau, 413 ouest, rue Beaumont, Montréal, P. Q. "J'étais rendue à bout d'être si malade, surtout à l'âge de 35 ans. Plusieurs des clients de mon mari lui conseillent de me faire prendre les Pilules Dodd pour le Rein. Six boîtes de ces pilules m'ont aidée à recouvrer ma santé. Je pèse maintenant 125 livres et je fais mon ouvrage sans aucune aide. Je garde toujours à la maison des Pilules Dodd pour le Rein."

Au Canada voici plus d'un demi-siècle que les Pilules Dodd soulagent les maux de rein. Au premier symptôme de mal de rein ou de vessie, ayez recours en toute confiance aux Pilules Dodd pour le Rein, comme l'ont fait Mme Martineau et des milliers d'autres malades.

Concordat pour soumettre une proposition d'extension de délai à son créancier qui l'a refusée.

Dans l'intervalle, un autre versement d'intérêts de \$114 étant devenu dû le 1er novembre 1935 et n'ayant pas été payé, le demandeur a fait requête à la Cour pour être autorisé à continuer ses procédures, ce qui lui a été accordé et en conséquence la première motion du défendeur est devenue présentable alors que l'honorable juge Verret siégeant à Sweetsburg, mercredi dernier, a renvoyé la motion pour la raison qu'il n'est pas nécessaire à l'huissier instrumentant dans une saisie-gagerie de faire demande de paiement au défendeur, comme le cas sur une exécution forcée après jugement et qu'en outre le défendeur n'avait subi aucun préjudice du fait de l'erreur de l'huissier et qu'il était sans intérêts à soulever cette technicalité.

Willie Deslandes vs Osias Goyette.

Willie Deslandes, cultivateur du canton de Shefford, par l'entremise de son procureur Me Paul Provost, C. R., poursuit Osias Goyette, aussi cultivateur du canton de Granby, en annulation d'un acte de vente fait et passé devant Me J. C.

St-Pierre, notaire, à Granby, le 1er juin 1935, pour le motif que le défendeur aurait fait défaut de payer \$100 en capital le 1er novembre 1935 et en plus \$91.50 d'intérêts.

Le défendeur Goyette, par l'entremise de son procureur, Me P. E. Delaney, avocat de Granby, conteste l'action pour le motif que le demandeur n'a pas lui-même rempli ses obligations et payé certaines sommes comme il s'y était engagé.

Cette défense a été rencontrée par une motion du demandeur pour faire rejeter certains paragraphes alléguant des faits qui se sont produits depuis la signification de l'action.

L'honorable juge Verret, siégeant à Sweetsburg mercredi dernier, le 4 mars, a renvoyé cette motion et considéré que les faits allégués dans la défense étaient pertinents.

VENTES D'AUTOS

Il ne semble pas que la nouvelle pratique adoptée à la fin de l'année dernière par les marchands d'automobiles de vendre leurs machines plus de bonne heure ait tourné à leur désavantage. Ainsi pendant le mois de novembre 1934, on avait vendu 1,711 voitures, d'une valeur totale de \$1,800,000, alors qu'en novembre 1935, on a vendu 5,985 voitures valant ensemble \$6,100,000. Au cours de la même année 1935, jusqu'à la fin de novembre, 94,331 autos avaient trouvé preneur au prix global de \$94,700,000.

ELLE NE S'EN PASSERA JAMAIS PLUS

Mme A. Dondero, de Seattle, Wash., écrit: "Je veux vous faire part des résultats remarquables que j'ai obtenus par l'usage de votre Novoro. Je souffrais toujours de constipation, j'étais nerveuse et ne pouvais dormir. Après avoir pris de votre médecine mes intestins fonctionnèrent régulièrement deux fois par jour et j'eus un sommeil régulier. Je ne m'en passerai jamais plus et je le recommanderai à tous mes amis." Le Novoro du Dr Pierre règle les intestins, stimule les sécrétions digestives de l'estomac, augmente le flux urinaire et élimine du système les matières empoisonnées. Ne le demandez pas dans les pharmacies car il peut seulement s'obtenir chez les agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Helene Curtis



PERMANENT WAVING

Pour votre permanent venez au Salon de Coiffure chez **Wilfrid Ledoux**

Avec la fameuse et nouvelle machine Helen Curtis, vous aurez le plus beau permanent. Nos prix sont encore à ce bas niveau:

\$2 — \$4 — \$6

Tous à l'huile et garantis.

Permanent pour fillette . . . \$1.50
Ondulation à l'eau 25
Avec shampooo 50
Komol 59
Marcel 35
Manicure 25
Shampoo à l'huile 50

A chaque 25 sous dépensé à notre Salon de Beauté durant les mois de janvier, février, mars et avril, vous donnera une chance sur un permanent de deux dollars donné gratis, et qui sera tiré au sort la première semaine de mai. A qui la chance?

Pour appointments, appelez 84.

Déménagé à la résidence de W Ledoux.

AUBAINES

CHEZ D.GIRARD

Profitez des derniers jours de la grande vente, car, à cause des mauvais chemins, nous la continuerons encore huit jours. A vous d'en profiter!

AUTRES BONS MARCHÉS

Claques de garçons \$1.34 et \$1.44
Claques pour hommes 1.59

Apportez votre chaudière et nous vous donnerons

20 livres de graisse composée Domestic pour 2.29
3 livres de beau riz pour13
10 livres de fèves pour37
4 livres de macaroni pour25

ou bien

20 livres pour98

JUSTEMENT CE QU'IL VOUS FAUT POUR LE CAREME.

Ne manquez pas de vous rendre en foule chez

D.GIRARD

WATERLOO, P. Q.

Si vous ne le pouvez pas, appelez 39